

Broutet

Séance du Vingt six septembre 1959

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le vingt six septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de Monsieur Gaultier Louis, Maire,

Présents

Mrs Lamort Raymond, Reuland André, Bichonnet Camille
Prot Lucien, Dolidier Raymond, Galoppier Raymond,
Montraud René, Montis René, M^{me} Potrenaud Suzanne

Absents et excuses

Mrs Guillot Ernest et Bouchetal Roger

Monsieur Reuland André a été élu Secrétaire

M^r: le Maire expose :

Que la propriété dite "Château du Broutet" située au Pont. Christian appartenant à M^r: Bernard Ballereau, Inspecteur Général d'Assurances à Dakar (Sénégal) est en vente en l'étude de M^r: Lochelongue, Notaire à S^t: Gaultier.

Que cette propriété comprend :

1^o - Le château du Broutet élevé partiellement sur cave compose :

D'un rez de chaussée comprenant : cuisine, office, deux salles à manger, petite entrée et chapelle.

D'un premier étage comprenant : deux grandes salles, petit bureau, deux salles rondes.

D'un deuxième étage comprenant : deux grandes salles, une chambre ronde, deux salles de bains, terrasse.

Et d'un troisième étage ayant cinq pièces mansardées et salles de bains.

2^o - Une tour ronde comprenant deux pièces et château d'eau, avec à la suite de cette tour, bâtiment élevé sur terre plein à usage d'écurie et garage.

3^o - Un jardin potager, un verger et un parc.

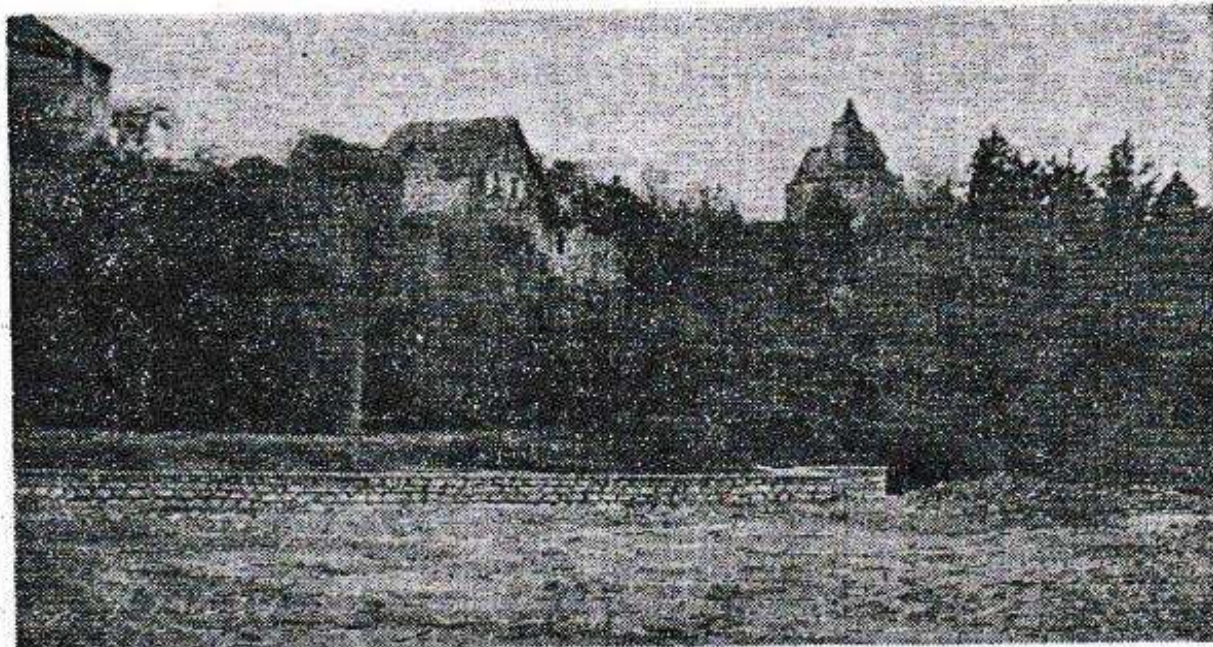
Le tout d'un seul tenant d'une superficie de 2 h. 24 a. 41 ca. et cadastre section D, numéros 401. 402. 403. 549. 1943 et 1944.

Que le prix demandé est de treize millions de francs, auquel il y aura lieu d'ajouter les frais d'acquisition pouvant être évalués à 400.000 Fcs environ, si celle-ci est déclarée d'utilité publique.

LE CHATEAU DU BROUTET n'a pas fini de faire parler... !

L'élection du nouveau maire du Pont-Chrézien, M. Lamort, n'a pas eu le don de calmer les discussions des habitants du bourg dont les yeux s'élèvent souvent vers le château qui revient toujours au centre des débats.

Ce château, qui fut, pendant des siècles, un simple objet de curiosité pour les touristes, est devenu une pomme de discorde depuis le jour où M. Bouchetal, gentlemen farmer à ses heures, a décidé de le vendre à la municipalité.



Dans la fond, sur la côte, le château. Au premier plan, sur la place, le mur neuf dont la démolition a déjà commencé.

Il faut croire que M. Bouchetal a une certaine autorité ou beaucoup de relations influentes. Il est vrai que le haut poste qu'il occupe aux N.M.P.P. lui permet de connaître des personnalités capables de peser sur certaines décisions.

Ce M. Bouchetal achetait donc au début de 1959, le château du Broutet et ses dépendances, c'est-à-dire une maison de jardinier modernisée et une vingtaine d'hectares de terres et de bois.

Mais le château ne l'intéressait pas et aussitôt il cherche à le vendre, à la S.N.C.F. d'abord, à l'EDF ensuite, mais sans succès. La S.N.C.F. ayant fait visiter la vieille bâtisse par un architecte, estima que les frais d'aménagement seraient aussi élevés que le prix d'achat.

Restait le conseil municipal. Tous frais élus, les conseillers municipaux furent moins circonspects que la S.N.C.F. et se laissèrent forcer la main.

Nous devons à la vérité de dire que tous les conseillers ne furent et ne sont pas encore tous partisans de l'achat du château.

M. Guillot, qui était deuxième adjoint au maire, a même démissionné.

Mais maintenant le château est bel et bien acheté et il va falloir payer.

**LE BROUTET
CE N'EST PAS UNE MAUVAISE
AFFAIRE...**

... M. Bouchetal, le château ce

UNE MAIRIE ET UNE POSTE...

La mairie et l'agence postale du bourg sont installées dans les mêmes locaux et il faut dire que l'une et l'autre sont à l'étroit.

Il y a plus de dix ans, la municipalité d'alors avait établi un projet de construction de recette distribution des P.T.T. sur une place au pied même du château.

En raison même des lenteurs des administrations et des ministères, le projet qui avait été accepté en 1953 traîna. Une subvention fut accordée et il vit quand même un début de réalisation, un mur de soutènement fut construit pour 700.000 francs environ. Si le projet retenu avait été poursuivi, pour la moitié du prix du château, le bourg avait une recette postale neuve et pouvait, par la suite aménager une mairie acceptable. C'était le plus sage.

Tout cela a été abandonné et mieux, la nouvelle municipalité avait même commencé à faire démolir le mur de soutènement neuf. Il n'est pas dit que la démolition du mur qui a dû être arrêtée ne soit pas reprise. Sans doute parce que la perspective du Broutet est bouchée !

QUOI FAIRE DANS CE CHATEAU ?

La municipalité actuelle manque plus de crédits que de projets mirifiques.

Elle a l'intention d'installer la mairie et la poste dans le château. Seulement, il y a des oppositions. Les P.T.T. ne veulent pas de ce château perché en un lieu inaccessible. Les habitants, de leur côté, sont hostiles à l'installation de la mairie au Broutet et puis ils font des comptes... en anciens francs.

Le budget annuel qui s'élevait l'an dernier à 6 millions environ, vient de monter brusquement à 8.500.000. Il faut bien rembourser l'emprunt de 13 millions contracté pour l'achat du château !

Et maintenant, il faut aménager le Broutet. Combien faudra-t-il de millions ? Il faut construire une route d'accès. Quel en sera le prix ?

Les habitants se demandent si le budget ne va pas tripler brusquement, ce qui aurait pour conséquence de faire augmenter les feuilles d'impôts dans les mêmes proportions, puisque la commune a peu de ressources.

Ce ne sont pas les spectacles folkloriques envisagés par M. Lamort et ses amis qui feront varier les opinions, car nous l'avons déjà dit, des spectacles de ce genre sont très intéressants du point de vue culturel et éducatif, mais très aléatoires du point de vue du rapport financier.

Sur les bords de la Bouzanna, les gens du Pont-Chrézien n'ont pas fini de parler du château du Broutet !

Petite commune... grandes réalisations

4 juillet 1960 NR

**PONT-CHRÉTIEN (669 habitants)
A POUR MAIRIE UN CHATEAU**
Bientôt, pendant 4 jours, la "Guerre aux Papiers"

Memento

Mardi 5 juillet 1960

SOLEIL : lever 3 h. 56 ; coucher 19 h. 54.
LUNE : lever 16 h. 03 ; coucher 1 h. 08.

ETAT CIVIL

NAISSANCES : Francis Dierme et Renée Redon, avenue de l'Hôpital ; Sylvia Burguet, 22, avenue de Déols.
DECES : Marie Peyronnel, veuve Nogrette, 82 ans, avenue de l'Hôpital.

SPECTACLES

Le Régent : « La nuit des espions ».

Aux portes de la Vallée Noire, à 5 kilomètres d'Argenton-sur-Creuse, la petite commune de Pont-Chrétien, qui s'étend sur 859 hectares et compte 669 habitants, se lance hardiment dans la voie du progrès et du modernisme.

L'effort qu'elle réalise actuellement et qui mérite d'être cité en exemple, elle le doit en premier lieu à son sympathique et dynamique maire, M. Raymond Lamort, aidé par une équipe municipale homogène : Gauthier Louis, Rolland André, Pichonnet Camille, Prot Lucien, Dolidier

Les services administratifs sont installés au château

Situé sur les bords de la Bouzanne, rien n'est plus pittoresque que la situation de cette gentilhommière du XVI^e siècle qu'on aperçoit à deux pas du Pont-Chrétien, sur le flanc verdoyant d'un coteau, au pied duquel coule la rivière. Un corps de logis, flanqué de deux tourelles, une tour d'escalier à l'in-

térieur de la cour. Une autre tour isolée, à machicoulis, voilà ce qu'on appelait en 1540 le « chastel et maison-fort dudit lieu du Brouthell avec le colombier, garenne - jardinage etc... ».

On arrive au château par une cour dont le portail porte un écusson effacé ; une deuxième cour, fermée par un fossé, avait une entrée défendue. Les cheminées intérieures de cette tour, aujourd'hui découronnées, portaient les armes du Bort.

Raymond, Bouchetel Roger, Galoppin Raymond, Gautier Georges, Montraud René, Montesse René et Poitrenaud Suzanne.

Les besoins communaux étaient de divers ordres. Il y avait deux problèmes majeurs à résoudre : l'installation de la mairie dans le château du Boutet, première acquisition importante de cette municipalité, ainsi que l'aménagement du terrain de sport dans le parc du château.

Et c'est vers leur solution que s'est orienté le Conseil municipal.

Le nom de petit Brouthel fut donné à ce château par les possesseurs du grand Brouthel paroisse de Ten du, qui appartenait avant 1533 à Jean du Bort. On le désignait aussi sous le nom de fief de la Cour.

Le château fut vendu comme bien d'émigré avec la chapelle, la maison de métayer, le jardin.

Après la révolution, la famille du Breuil de Bort reentra en possession du château qui fut de nouveau vendu en détail en 1869, à la mort du dernier du Breuil, marquis de Narbonne.

XXX

Il y a quelques mois la municipalité faisait l'achat du château du Boutet, sur les bords de la Bouzanne, en plein centre du bourg.

Pour faciliter l'accès du château une route était élargie et prolongée jusqu'à la place publique. C'est après quelques réparations et aménagements intérieurs que les services administratifs de la commune étaient installés. Au rez-de-chaussée une vaste salle servira pour les réunions. Premier étage : bureau aménagé pour recevoir le public, 1^{er} étage : cabinet du maire, salle de mariage et des cadastres.

Pour les consultations de l'assistance sociale une autre salle est prévue et demande quelques aménagements. Au second étage logement au gardien, bibliothèque, salle de jeux.

Les administrés, en majorité travailleurs de la terre ; la municipalité se songe associés et maintenant c'est le terrain de sport qui est terminé, recouvert déjà d'un épais gazon sur toute sa superficie.

N'est-il pas agréable de voir, d'entendre et de comprendre ces hommes de différentes opinions politiques s'unir pour le bien être de leur pays et leurs enfants.

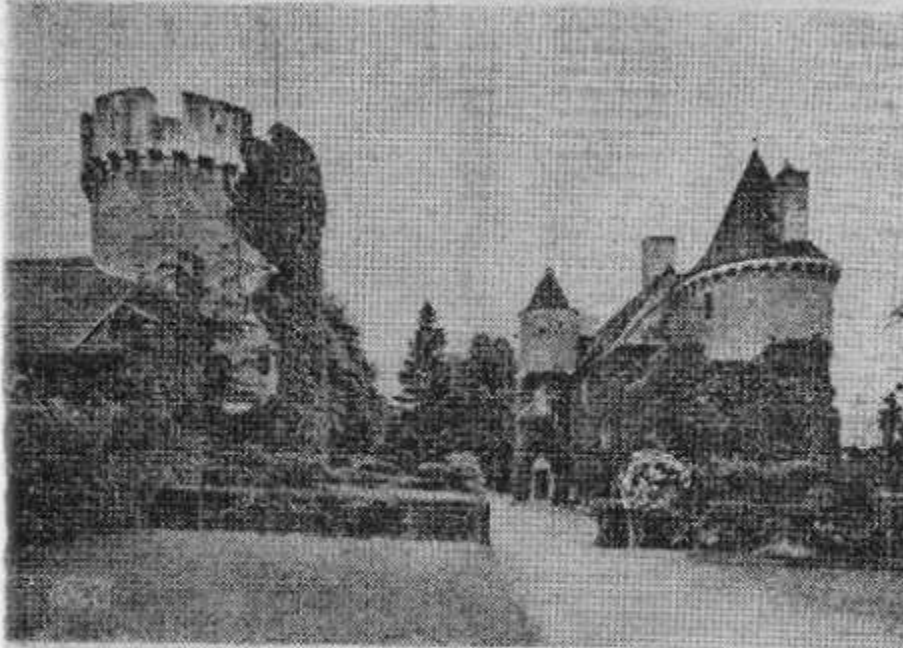


M. Lamort, maire, et M. Gauthier, premier adjoint, au pied de la tour du château devenu mairie.

1960 : la mairie s'installe au château

Le château du Petit Broutet deviendra au 14 juillet la mairie de Pont-Chrétien-Chabenet

A l'inauguration les "Tréteaux du Pont"
présenteront le "Livre vivant"



Le château du Broutet à Pont-Chrétien

Cet article pourrait être intitulé « la guerre du papier », mais ne révélerait pas la panique dans les habitudes des habitants ni dans l'administration de cette charmante petite cité qui, arrosée par la Bouzanne et entourée de deux majestueux châteaux féodaux, coule des jours heureux. C'est seulement le titre d'un livre vivant que le groupe folklorique « Les Tréteaux du Pont » prépare pour l'inauguration de la nouvelle mairie qui sera installée dans le château du « Petit Broutet » dont la commune vient de faire l'acquisition.



nera un cachet particulier de « Son et Lumière » du XV^e siècle.

Les spectateurs seront sur la pelouse, sous les magnifiques arbres.

Les 14 et 17 juillet, une grande kermesse se tiendra dans le parc et le château, les jeux seront multiples et variés dans le cadre suisse, Guillaume Tell, etc...

Nous avons assisté à une répétition de cette fête à laquelle les Tréteaux travaillent depuis quelques mois. Leur tâche est grande, mais leur courage va de pair. Aussi, tous nos vœux les accompagnent et nous leur donnons bientôt rendez-vous. Après ces fêtes, nos troubadours partiront en tournée à l'étranger présenter les chants, les danses et les costumes de notre terroir.



En feuilletant le passé

Rien n'est plus pittoresque que la situation de cette gentilhommière du XV^e siècle qu'on aperçoit à deux pas du Pont-Chrétien, sur le flanc d'un coteau verdoyant entouré d'arbres séculaires au pied duquel passe la Bouzanne.

Un corps de logis flanqué de deux tourelles, une tour d'escalier à l'intérieur de la cour, une autre tour isolée à machicoulis, voilà ce qu'on appelait en 1510 le « Chastel et maison fort du dit lieu du Breuthell avec le colombier, garenne, jardinage, etc... ».

On arrive au château par une cour dont le portail porte un écusson effacé ; une deuxième cour, fermée par un fossé avait une entrée défendue par une tour à plusieurs étages communiquant entre eux par un escalier taillé dans l'épaisseur de la muraille. Les cheminées intérieures de cette tour, aujourd'hui découronnée, portaient les armes des du Bort : blason de gueules au chevron d'or accompagné de trois glands avec leurs coupettes de même.

A l'angle de la muraille, qu'amortit un reste de tourelle en encorbellement, se trouve en contre-bas l'ancienne chapelle qui prend jour du côté de l'orient par une ouverture à lancette.

Le nom de petit Broutet fut donné à ce château par les possesseurs du grand Boutet, paroisse de Tendu, qui appartenait avant 1533 à Jean du Bort. On le désignait aussi sous le nom de fief de la Cour. Ce château fut vendu comme bien d'émigré avec la chapelle, la maison de métayer, le jardin, 175 boissellées de terre et 500 boissellées de bois.

Après la Révolution, la famille du Breuil du Bort rentra en possession du château qui fut de nouveau vendu en détail en 1809 à la mort du dernier du Breuil, marquis de Gargillesse.

Puis, il appartient au baron Liebert de Nitray, en 1902 à M. Clairoze, ensuite à M. Ballereau, consul de France à Beyrouth.

L'inauguration aura lieu le jour de la fête nationale

Cette année, pour l'inauguration de la mairie, les 14, 15, 16, 17 juillet, en soirée, le groupe « Les Tréteaux du Pont » d'Argenton-sur-Creuse, met sur pied en accord avec la municipalité et l'Association « Fêtes et Jeux du Berry », avec Michel Philippe comme metteur en scène, un « livre vivant » basé sur l'œuvre de Ramuz, écrivain suisse.

L'histoire se passe au lendemain de la Révolution française ; elle est la conséquence des remous que la Révolution a causés dans le monde.

L'histoire est racontée par Jean Mazet, inspecteur général de l'Éducation populaire.

Les 60 acteurs évolueront sur un podium de 20 mètres de large, avec comme fond de scène le cadre du château, ses murailles, ses tours, le tout éclairé par les projecteurs, ce qui don-



L'HISTOIRE NOUS EST CONTEE PAR LES VIEILLES PIERRES

LE CHATEAU DE CHABENET

SITUE en vue de la ligne du chemin de fer Paris-Toulouse, le château de Chabenet attire l'attention des nombreux voyageurs qui traversent sur le viaduc des Roches la riante coulée de la Bouzanne. Ses tours blanches rajouines se détachent sur le fond vert d'un massif de sapins, dominant le fillet sinueux de la rivière et de la prairie qui fuient dans le lointain entre deux coteaux boisés.

Son origine est relativement récente :

JOSSELIN DU BOIS avait su attirer l'attention de GUY III DE CHAUVIGNY, seigneur de CHATEAUXROUX et d'ARGENTON, il en profita pour lui demander que son fief eût toutes les prérogatives féodales d'une grande seigneurie. GUY DE CHAUVIGNY, considérant en soi les dons et agréables services que lui avait fait JOSSELIN DU BOIS accepta, moyennant quand même la somme de 450 livres payées comptant en 327 écus d'or et lui accorda le 13 juillet

1466 que « l'hôtel de Chabenet » cessa de relever du petit fief de la Chaume et fut directement « tenu à foy et hommage lige des seigneurs d'ARGENTON-SUR-CREUSE ». Il lui octroya en outre droit de fourches partibulaires, ainsi qu'une haute, moyenne et basse justice sur le village de CHABENET, du PONT-CHRETIEN et des ROCHES depuis le PONT-DE-MONS jusqu'au moulin d'ENTRAIGUES.

Le château ne demeura pas très longtemps entre les mains de la même famille. Le petit-fils, qui l'avait fait bâtir, DU BOIS, dit le Rouge, de la couleur de son su, disposa assez promptement une opulente succession fut recueillie étant jeune.

grands jours de Poitiers, il fut condamné à mort infamante pour le rapt de DISE CLAVEAU, fille de LAVEAU, procureur royal de Poitiers. JEAN se cacha d'abord chez Alain ALBERT DE MONTSEigneur de PRINGE, et à des lettres de remission il fut mis en prison demeura fort longtemps de MONTJONAN abus, et de la situation pour ter des échanges et des lions fort avantageuses ; nt alors propriétaire du u de Chabenet qui valait 000 livres de revenus. ET DE MONTJONAN qui de qui épousa JEAN ET mourut veuve en 1500, et la terre de CHABENET de ses filles, ANNE DU dame de PRINGE, femme LUTE-PIERRE BUFFIERE.

ventaire des années qui issé alors au château de ENET, épouse des tois de FELLEIN et une

il fut bâti au temps de Louis XI par noble homme JOSSELIN DU BOIS, Seigneur de MONTMORILLON, à la place d'un simple « hôtel » qui relevait en arrière fief de la seigneurie de la Chaume. Il venait d'être achevé quand son constructeur passa marché le 24 octobre 1471 avec un entrepreneur de Saint-Gaultier pour faire faire moyennant 210 écus d'or les « toussés du dit chastel et place forte de Chabenet sur une largeur de huit toises et demie ».

bibliothèque peu importante composée d'une vingtaine de volumes tels qu'une histoire de France, le Decamerone de Boc-

BOUCHARDON, écuyer ; il ne tarda pas à tomber entre les mains du maréchal de la CHATRI qui tenait pour la Ligue contre les troupes royales.

Ce fut ETIENNE MOUSSAY vicar des BELLANES que la garde en fut confiée jusqu'au moment où le roi de NAVARRE ayant pris le château d'ARGENTON en mars 1567, la place de CHABENET incapable de résister cessa d'être occupée par la garnison des ligues. D'après la géographie NICOLAI c'était un « château fort excellent, bien bati avec deux boulevards doubles, fossés à fond de cuve, cinq tours et pont-levis, auquel lieu y a Justice intérieure du dit Argenton valant 7 à 800 livres de revenus ».



Les tours crénelées contrastent avec les lignes de la voiture. Et pourtant, le moteur à explosion permet de bien délicieuses promenades, notamment à Chabenet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES TRÉTEAUX DU PONT

De nombreuses personnalités de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports ont présidé le 20^e anniversaire des Tréteaux du Pont.

C'est dans une belle salle historique de la nouvelle mairie du Pont Chrétien - Chabenet que le 20 février 1961 M. Peygnaud, inspecteur d'Académie honoraire, a présidé cette assemblée en présence de M. Pelti, directeur honoraire départemental à la Jeunesse et aux Sports, M. Frappat, conseiller général, maire d'Argenton.

M. Lamort, maire du Pont Chrétien, Rambaud, Président des Œuvres Laïques, Bouchetal, directeur des Messageries Hachette, M. Gaultier, ancien maire, M. Touzel, maire de Chasseneuil, docteur Vacher, Pierre Paris, Michel Philippe, des Fêtes et Jeux du Berry, Barronnet délégué cantonal, ainsi que les membres du bureau nouvellement élus.

Président d'honneur : M. Peygnaud ; Président actif : M. Lamort ; vice-présidents : MM. Grenouilleux et Boismoreau ; Secrétaires trésorier : M. Jamet ; Animateurs MM. Grenouilleux et Vervialle. Membres du bureau : Mlle Michon Laveissière, Mme Moreau, M. Fontrenaud.

Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur cette importante réunion.

1961



M. Peygnaud, inspecteur d'Académie honoraire, a remis la croix de chevalier des palmes académiques

L'entrée du portail où se voient encore les restes du pont-levis a conservé son aspect ancien. En haut sont disposés verticalement et dans l'ordre de la hiérarchie féodale trois écussons plus ou moins grands montrant les armes du roi de France, des CHAUVIGNY, Sireyans d'ARGENTON et des DU BOIS seigneurs de CHABENET ; les armoiries de ces derniers se répètent ailleurs en grand nombre de fois et notamment à la clé de voûte de la chapelle située au rez-de-chaussée.

Par la suite, par ordre du cardinal RICHELIEU, le château de CHABENET devait être démantelé. Vers 1850 il fut acquis, par suite d'alliance, par la famille DE POLY dont un de ses membres le fit restaurer en élevant ça et là des sveltes tourelles à créneaux d'aspect moderne. La terre de CHABENET d'une contenance de 2.077 hectares s'étendait sur le territoire des communes de SAINT-MARCEL et de TENDU. Elle comprenait les anciennes dépendances des châteaux de PRINGE (ou Pringet) et de la Rocherolle, ainsi que la chapelle et certaines possessions du PONT-CHRETIEN.

UNE AUTO PERCUTE UN MUR A L'ENTRÉE DU PONT-CHRÉTIEN 1 MORT - 5 BLESSÉS

Dans la nuit de samedi à dimanche, un très grave accident s'est produit à l'entrée du bourg de Pont-Chrétien, à Chabenet.

Une puissante voiture venant de la direction d'Argenton, se dirigeant vers Saint-Gaultier, elle était conduite par M. Pigneux François, 20 ans, étudiant au Blanc. A côté de lui avait pris place M. Saussier, pharmacien dans cette ville et toujours sur la banquette avant M. Pigneux Pierre, 17 ans étudiant au Blanc.

MM. Pigneux, sont les fils de M. Pigneux, vice-président de la Chambre de Commerce, conseiller municipal et ancien président de l'Union des commerçants du Blanc. A l'arrière se trouvait M. Max Dubreuil, 20 ans, étudiant au Blanc, fils de M. Dubreuil, ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Bichat Michel, étudiant, 20 ans, du Blanc et Mlle Bonneau Danièle, 16 ans, secrétaire à la sous-préfecture du Blanc.

Il était environ 3 h 30, M. et Mme Pichonnet, menuisier au Pont-Chrétien entendirent un violent bruit devant leur habitation

et peu après, des appels au secours Housés par une voix féminine. Ils Comprirent qu'un accident venait de se produire et ils se levèrent en toute hâte.

Un étrange spectacle s'offrit à eux, devant l'une des fenêtres de leur habitation se trouvait gisant à terre une jeune fille, à l'intérieur de la voiture, cinq hommes immobiles et perdant leur sang.

M. Pichonnet qui possédait le téléphone donna l'alerte à Argenton. Pendant ce temps M. Scholl, serrurier arrivait à son tour sur les lieux et avec des outils parvenait à ouvrir les portières.

Les occupants étaient sortis de leur position et amenés chez M. Pichonnet où le docteur Garnier leur donnait les premiers soins.

L'ambulance d'Argenton, les pompiers et les gendarmes les évacuèrent sur la clinique Fabre à Argenton. Malheureusement au cours du transport, M. Jean Saussier devait décéder.

La voiture venait d'Argenton, en arrivant dans le premier tournant à l'intersection de la route allant au pont d'En Haut, elle dut s'écarter sur la chaussée glissante et la roue droite arrière toucha la bordure en ciment délimitant la chaussée et l'accotement.

La voiture déséquilibrée alla sur la gauche et se rabattit sur la droite. Le chauffeur n'était plus maître de sa direction et dans cette course folle, l'avant alla percuter très violemment un petit mur de clôture en ciment.

Sous le choc, le moteur fut complètement enfoncé et le tableau de bord fut repoussé jusque sur la banquette avant.

La voiture est hors d'usage, la carrosserie est disloquée.

Ce terrible accident a causé une intense émotion tant au Pont-Chrétien qu'à Argenton et surtout au Blanc où les familles des victimes sont très considérées.

A 11 heures, le Parquet de Châteauroux s'est rendu sur les lieux. On remarquait le capitaine France de Châteauroux, MM. Gonnard,

Juge d'Instruction ; Jeandet, procureur de la République ; Lamort, maire de Pont-Chrétien et le chef Bernard, de la gendarmerie d'Argenton.

La voiture a parcouru, près de 150 mètres du moment, où elle a heurté le trottoir et ce n'est qu'elle s'est écrasée contre le mur en ciment.

Sans nul doute, le conducteur a tenté l'impossible pour redresser le véhicule, malheureusement il n'y est pas parvenu.

PERCUTE UN MUR

Un jeune homme tué, cinq blessés graves

A petite ville de Pont-Chrétien, située sur la Meuzanne et la nationale 227, s'est ensuivi d'un profond sommeil dans la nuit de samedi à dimanche. Les habitants proches du virage situé au cœur de l'agglomération ont bien l'habitude d'entendre grincer les pneus de voitures dans le virage, mais dimanche, vers 3 heures 30, le crissement des pneus s'est converti d'un choc sourd : un accident venait de se produire.

Une voiture qui venait de Marçay, où ses quatre occupants allaient se reposer au weekend, se mit en route, après un essai pris à Saint-Gaultier, dans un premier virage d'un mur coturant le bord des terres Pichonnet, amoncellement, de débris, de l'ambulance, et qui pompèrent. Il fallut une pioche à la conduite serruriers pour ouvrir les portes de la voiture et évacuer les blessés : le conducteur, François Pigneux, 20 ans ; Pierre Pigneux, frère du précédent, 17 ans, Max Dubreuil, 20 ans ; Michel Bichat, 20 ans ; Danièle Bonneau, 16 ans, secrétaire, tous habitants du Blanc.

François Pigneux et Jean Saussier étaient dans le coma. Le docteur Garnier transporta ce dernier à son domicile, au Blanc-Ménas, il devait décéder en route. Tous les autres furent conduits à la clinique Fabre, d'Argenton, par les gendarmes et les pompiers. Ils souffrent de fractures, de lésions de crânes divers. Le Parquet, en la personne de M. Jeandet, procureur de la République ; M. Gonnard, juge d'Instruction et le capitaine France, commandant du compagnie de gendarmerie, se sont rendus sur les lieux.

Les traces de décapage du véhicule sont visibles sur 114 mètres, un pont d'appui en, relevé sur une bordure de trottoir percée par la roue droite arrière, puis la voiture s'est enfoncée dans le mur et s'est heurtée à l'angle du mur en ciment armé, d'une hauteur de 80 cm qui, tel un épave, entra dans le milieu du virage, se posant sur l'avant. Sous le choc, la voiture devint un amas de ferraille, moteur et direction étaient renversés sous les pieds des passagers arrière. Une seule porte s'ouvrit, celle de droite arrière, qui ouvrit. Mme Danièle Bonneau à quelques mètres. Cette dernière appela au secours si d'eut qu'une jambe brisée, c'est elle la seule blessée.

La gendarmerie d'Argenton a procédé à l'enquête. Ce terrible accident a causé une vive émotion tant au Pont-Chrétien, qu'au Blanc où les familles des victimes sont à de honorables familles qui sont très connues.



L'automobile des jeunes gens après l'accident.

ANTIQUITÉS

Mme BONNET

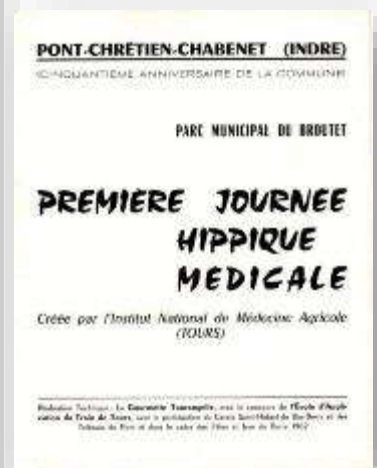
Téléphone 15

LE PONT-CHRÉTIEN (Indre)



Publicité parue dans le bulletin municipal d'Argenton

1962 : La commune a 50 ans



PONT-CHRÉTIEN

village de 600 habitants
du Bas-Berry

En 1956, CHAUMEAU, dans son histoire du Berry signalait déjà l'existence d'une foire aux chevaux à Pont-Chrétien, dans la seigneurie d'Argenton, foire qui remonterait au XIII^e siècle. Chaque année encore, le cinquième jour de novembre, le champ de foire situé près de la Bouzanne, juste en aval du pont, s'anime. Si son importance est moindre, puisque vers 1800 elle durait trois jours entiers, elle reste actuellement la grande foire aux chevaux en Bas-Berry. La motorisation de la culture est la cause principale de la disparition des chevaux de trait, mais pour continuer et revivifier cette longue tradition, profitons de l'essor du sport équestre, et souhaitons que cette foire devienne celle du cheval de selle.

La pratique du cheval de selle est en pleine expansion ; le développement des sociétés sportives permet que ce sport ne soit plus réservé à une minorité. A une époque mécanisée, où le rythme de vie s'accélère, la pratique du cheval exigeant une relaxation complète, permettant des promenades au milieu des champs et des forêts, est certainement une thérapeutique préventive excellente pour un bon équilibre physique et mental.

C'est à ce titre que, profitant de la Fête du Cinquantenaire de la commune de Pont-Chrétien-Chabenet, l'Institut National de Médecine Agricole (Tours), a tenu à créer cette PREMIERE COUPE HIPPIQUE MEDICALE.

Poursuivant son but d'éducation populaire, *Fêtes et Jeux du Berry* y participe. Son dynamique directeur artistique, Michel PHILIPPE, l'esprit « fourmillant d'imagination », apportera la note poétique voire humoristique, le Cercle Saint-Hubert ses échos de trompes de chasse.

Puisse cette manifestation contribuer au développement de notre village, du sport équestre, et en général, de la vie culturelle sous tous ses aspects, dans les campagnes de notre province.

Jean VACHER.

1962 : 6 novembre

Construction de la résidence du Parc

DÉPARTEMENT
DE L'INDRE
ARRONDISSEMENT
DE CHATEAUROUX

OBJET :

Autorisation de
construire donnée à
la S.E.M.C.L.O.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE PONT-CHRÉTIEN-CHABENET

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du SIX NOVEMBRE 1962

L'AN mil neuf cent soixante deux, le six novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de PONT-CHRÉTIEN-CHABENET, convoqué le 30 Octobre 1962, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M

Conseillers en exercice :

Etaient présents : MMS GAULTIER Louis, REULAND André, PROT Lucien, DOLIDIÉ Raymond, GALOPPIN Raymond, GAULTIER Georges, MONDRAUD René, MONTES René, Mme POITRENAUD Suzanne

Absents : MM.

Monsieur REULAND André a été élu Secrétaire.

Le Conseil Municipal donne autorisation à la Société d'Economie Mixte pour la Construction des Logements (S.E.M.C.L.O.) de construire les 36 Logements prévus pour la 1ère tranche, et cède à cette Société un terrain communal Parcelle 1958 Section D3 'Le Parc' d'une contenance de 2 hectares 44 ares 04 centiares au prix de un franc le mètre carré dont le prix global est de 24 Mille 404 Francs .-

Fait et délibéré en Mairie le six novembre mil neuf cent soixante deux .-

Pour copie certifiée conforme :

Le Maire,



**Argenton-
sur-Creuse**

Le château de Chabenet ouvert aux visiteurs

Voilà une bonne nouvelle qui ne manquera pas de donner satisfaction à tous les habitants de la région, mais aussi aux touristes. Ce très beau château méconnu de beaucoup, ne recevait aucune visite, et très rares furent les privilégiés qui purent franchir la porte d'entrée ou visiter les salles intérieures.

M. Billon, le nouveau propriétaire, a voulu combler cette lacune, et maintenant le public peut à loisir admirer de près cette importante bâtisse avec ses huit tours, son entrée principale où l'on remarque encore l'emplacement du pont levis, sa chapelle et aussi ses immenses salles meublées en style d'époque, ses peintures, ses tapisseries d'Aubusson, ses boiseries, ses statues, etc., tout ce qui fait la beauté de nos châteaux.

L'historique du château

Le propriétaire des lieux, homme expert en la matière, s'y est employé depuis plusieurs années, et on peut le dire, il a fait un véritable tour de force en donnant à ces lieux un peu délaissés ces temps derniers, le caractère qu'ils avaient perdu au cours des ans.

M. Billon a bien voulu nous retracer les grandes lignes de l'historique de ce château situé dans un cadre de verdure au bord de la rivière la Bouzanne. L'année 1472 a marqué le 500^e anniversaire de son édification. C'est en 1472 qu'il fut construit par Josselin du Bois, seigneur de Montmorillon-Chabenet, ministre des Finances de Louis XI.

Le seigneur du Bois eut six filles. A sa mort, le château fut attribué à son gendre Pierre de Buffière, qui habitait aux environs de Limoges.

En 1629, le château était occupé par un propriétaire « protestant », le cardinal Richelieu ordonna le démantèlement du château : sept tours sur quinze furent abattues, ainsi que le logis principal. On voit encore leurs emplacements.



Le château de Chabenet

En 1850 par mariage, il fut dévolu au comte de Poix, noblesse picarde, qui vint à Chabenet où il entreprit des restaurations intérieures et extérieures.

Ce fut ensuite Mlle Joséphine de Boisey et Courcenay qui en fut la propriétaire. Elle mourut en 1924 et fut enterrée au cimetière de Tendu dans le caveau familial.

Beaucoup d'anciens se rappellent de Mlle de Boisey qui possédait de très nombreux domaines agricoles dans toute la région. On rapporte qu'elle était le premier actionnaire de la compagnie ferroviaire P.O. Aussi pour aller à Paris, un wagon particulier était mis à sa disposition.

Ce château fut ensuite acheté par M. Leclère, puis par la société Willemme, et en 1969 par M. Billon.

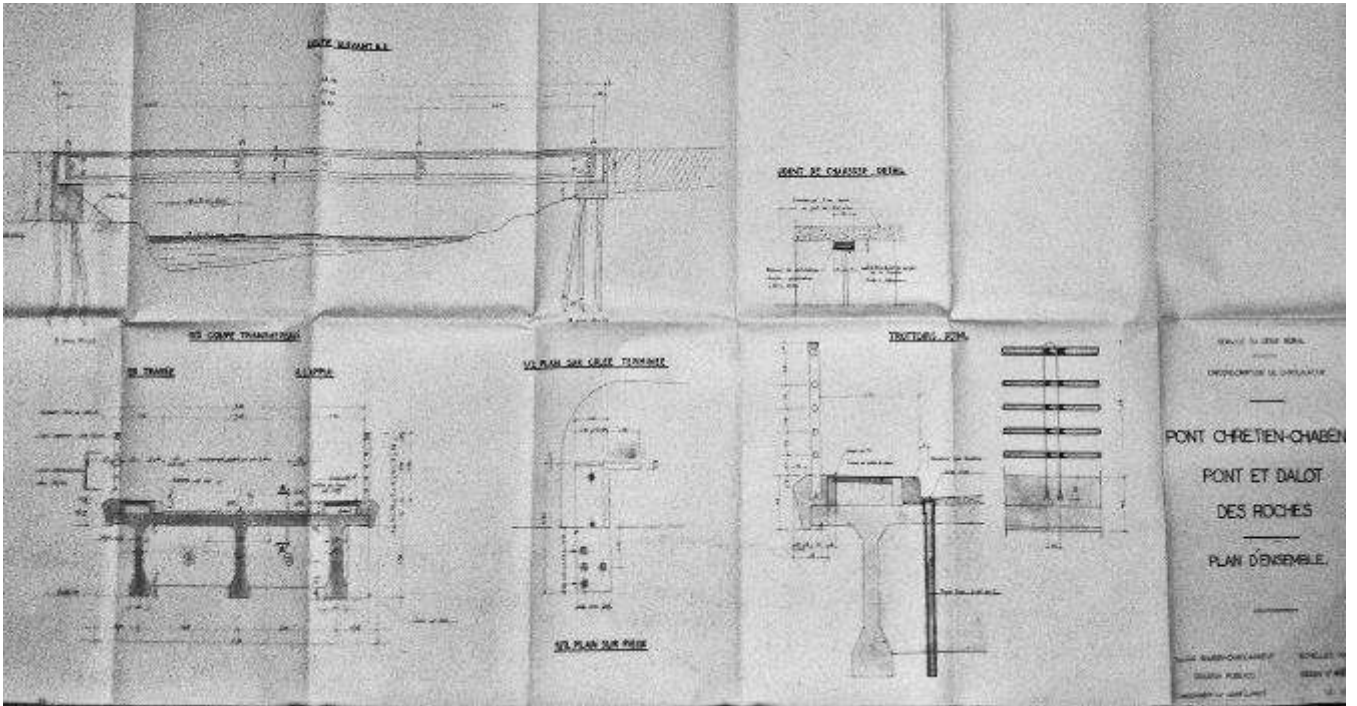
Quant à la chapelle, elle fut construite en 1570. Une des tours du château comprend huit étages. La cloche qui se trouvait en haut du donjon et qui sonnait les heures, a été descendue par mesure de sécurité.

Elle porte l'inscription « offerte par Mlle de Boisey pour sonner les heures heureuses et malheureuses » elle est en étain et en bronze. On peut la voir dans un des salons du château.

De même au-dessus de la porte centrale, se trouvent les trois écussons du Seigneur du Bois de Montmorillon, de Pierre de Buffière et du comte de Poix.

On peut donc visiter ce château tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

1963 Le pont des Roches

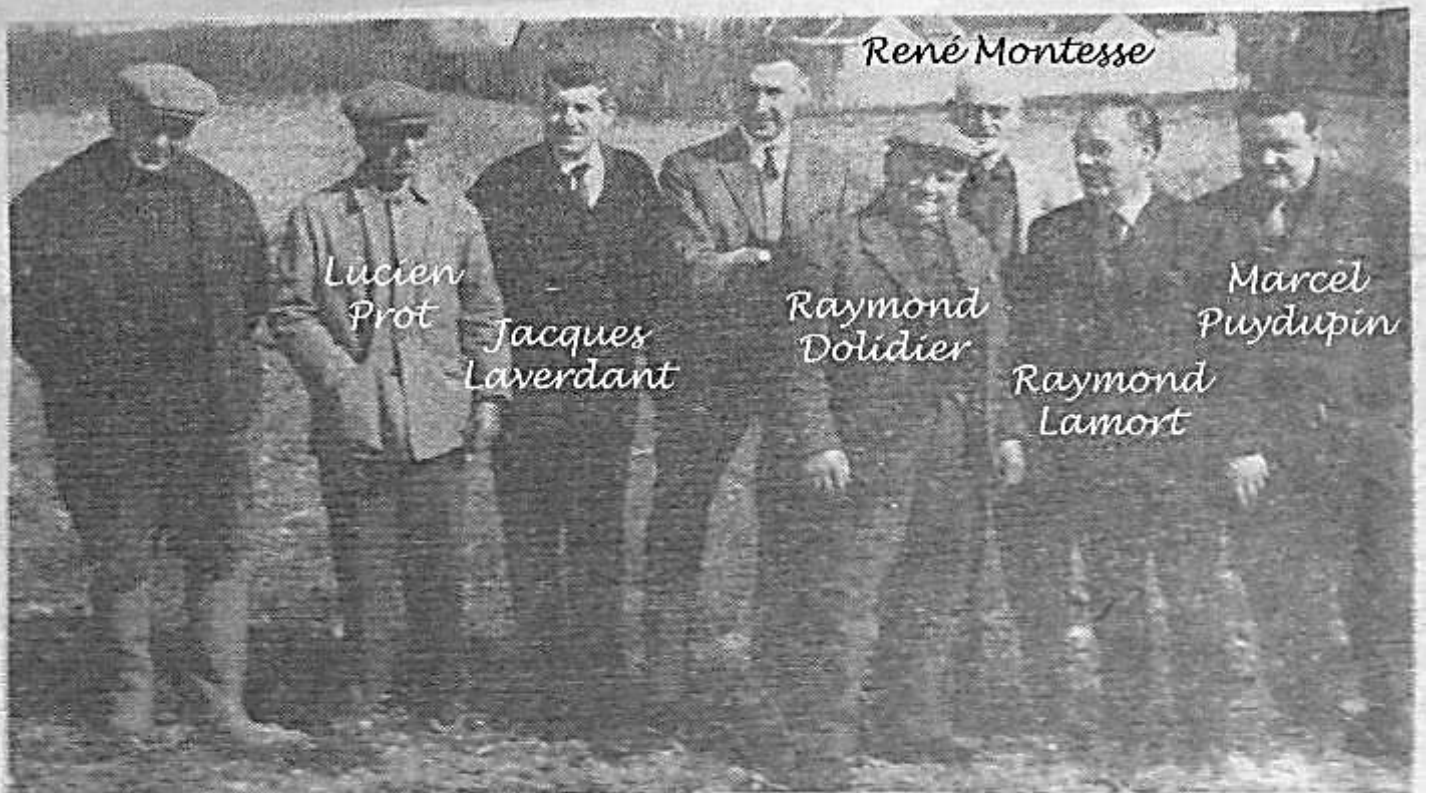


Réception du Pont "des Roches"

Le 13 avril

La réception définitive du pont des « Roches » jeté sur la Bouzane pour remplacer le vieux pont de bois et desservir les hameaux des Luittons, les Roches et la Reverderie a eu lieu mardi en présence de M. Puyot, ingénieur en chef du Génie rural, M. Lamort, maire de Pont-Chrétien, M. Landman, directeur des travaux, M. Baudin, constructeur du pont, M. Poitreneau, entrepreneur pour la route, de MM. Montes, Laverdan, Prot, Reunand, Galopin, conseillers municipaux.

Pour mémoire, nous rappellerons que ce pont d'une seule travée est construit en précontrain, qu'il mesure 27 mètres de tout en tout et 23 mètres d'ouverture.



La commission chargée de la réception du Pont des Roches

1965 : 15 avril

Délibération du conseil municipal : fin des travaux du pont des Roches

Département de l'INDRE
Arrondissement de CHATEAUXROUX
Commune de PONT-CRISTIEN-CHABENET

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Chemin rural et pont des Roches
Règlement définitif

Nbre de conseillers *13*
en exercice :
Nbre de présents : *12*
Nbre de votants *16*

L'an mil neuf cent soixante *cinq*
le *15* *Septembre* à *16* H. *45*, le conseil municipal de la commune de PONT-CRISTIEN-CHABENET, dûment convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de M. *Raymond Lanté*, Maire.

Présents : MM. *Jacques Jorpe, Julien Rognon, Renaud Lanté, Jolyon, Renaud, Puygros, Houd, Jean Lanté, Lanté, Jacques, Vaupot, Georges, Victorien Lignier, Renaud, Puygros, Lanté*
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. *Paul Lanté*

M. *Renaud Lanté* a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les travaux de construction du chemin rural des Roches, exécutés par l'entreprise POITRENAUD de CHASSENEUIL, et du pont des Roches, faits par la Société BAUDIN-CHATEAUNEUF de CHATEAUNEUF s/ LOIRE, sont terminés et réceptionnés définitivement depuis le 13 avril 1965.

Ces travaux ont été faits dans les délais prévus et les essais de l'ouvrage ont donné des résultats satisfaisants.

Toutefois, en cours d'exécution, des travaux supplémentaires ont été estimés nécessaires par la Commission des travaux en ce qui concerne la partie exécutée par l'entreprise POITRENAUD.



Une nouvelle association culturelle est née : "D'HIER A DEMAIN"



De gauche à droite : M. Raymond Lamort, maire de Pont-Chrétien, et président de l'A.E.-D.E.F. et M. Pierre Panis, directeur artistique de l'association

Nous apprenons qu'une nouvelle association culturelle est née dans notre département. Il s'agit de l'Association pour l'Etude, la Diffusion et l'Evolution Folklorique (A.E.-D.E.F.) « D'hier à Demain » dont le siège social est au château du Broutet à Pont-Chrétien.

Elle est naturellement régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'A.E.-D.E.F. s'est fixée pour buts :

- ◆ La recherche et la conservation de tous les éléments du folklore de France et des pays étrangers, présentant un intérêt documentaire, culturel, démonstratif et spectaculaire, mais aussi un intérêt éducatif.

- ◆ L'étude de ce folklore et son adaptation à l'évolution des formes modernes d'expression culturelle et d'éducation populaire.

- ◆ La création d'un Centre socio-culturel international de documentation folk-éducative, audiovisuelle et de diffusion, à l'usage de ses adhérents.

- ◆ La création d'un ou plusieurs cours de formation technique d'animateurs de danses populaires, ainsi que la création d'un ou plusieurs groupes d'expérimentation, de démonstration et d'expression de danses du domaine folklorique.

- ◆ La recherche et l'étude d'une technique de chorégraphie et l'application de cette technique pour une rénovation et une remise en valeur des présentations à caractère folklorique.

- ◆ L'animation par le folklore et parant du folklore, des groupes et des collectivités, pour favoriser et développer la connaissance, la compréhension mutuelle internationale.

- ◆ La création d'un Centre d'accueil socio-culturel, international ouvert à toute activité culturelle de jeunesse, étant bien entendu que le folklore reste prioritaire.

- ◆ L'apport d'une aide technique et culturelle, aux groupes folkloriques des Provinces Françaises, mais aussi et surtout aux groupes de jeunes non délimités sur le plan géographique, qui utilisent la danse populaire comme moyen d'éducation, de culture et d'action.

Président : M. Lamort

L'A.E.-D.E.F. est dirigée et administrée par un bureau composé de neuf membres, et par un conseil d'administration composé des neuf membres du bureau plus trois membres du conseil d'administration, dont voici la liste :

Président : M. Lamort Raymond, industriel et maire du Pont-Chrétien ; vice-présidents : M. Gauthier Jean, directeur d'école de Touvent à Châteauroux ; M. Rouet Jacques, comptable à Châtelleraut ; secrétaire général : M. Piot Michel, instituteur à Poitiers ; secrétaire adjoint : M. Viaud Jean Pierre, dessinateur architecte à Châteauroux ; trésorier : M. Dedours Gilbert, comptable à Châteauroux ; trésorière adjointe : Mlle Gramatikoff Aurore, étudiante à Tours ; adjoint administratif et technique : M. Dubois Roger étudiant animateur de M. J.-C. Courbevoie ; chargée d'intendance : Mme Panis Renne boulevard George-Sand à Châteauroux.

Membres du conseil d'administration : Mme Campens Huguette institutrice à Tinquenex ; M. Gleyver Marcel, instituteur à Tours ; M. Lamotte Jean, horloger-bijoutier à Châteauroux ; directeur administratif : M. Casteuble Guy ; directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Poitiers.

Directeur technique : culturel et artistique : M. Panis Pierre, conseiller technique et pédagogique national d'Education Populaire, boulevard George-Sand Châteauroux.



Les scouts essaient leur passerelle

SUR LA BOUZANNE AU PONT-CHRÉTIEN

Les scouts du district Indre-Sud ont édifié une passerelle de 12 m pendant les vacances de la Toussaint

Les Scouts de France du District Indre-Sud viennent d'accomplir un travail qui les honore.

Profitant des vacances de la Toussaint, ils se sont donné pour mission la construction d'une passerelle près du moulin du Broutet, commune du Pont-Chrétien. Le cadre est ravissant dans la vallée de la Bouzanne, non loin du château de Chabenet et du viaduc des Roches.

Cet endroit est d'ailleurs fort fréquenté en été aussi la construction de cette passerelle facilitera-t-elle le passage d'une rive à l'autre.

Une quantité importante de bois et de ciment avait été amenée à pied d'œuvre et samedi matin les scouts d'Argenton, Saint-Gautier, Le Blanc, Tournon arrivaient sur les lieux et montaient leurs tentes dans une prairie toute proche.

Peu après, nos 28 garçons se mettaient à l'ouvrage.

Trois socles en béton étaient coulés, l'un au milieu de la rivière, les deux autres sur les berges : les poutres étaient lancées au tra-

vers du lit de la Bouzanne et samedi soir, le gros du travail était terminé.

Dimanche matin, il fut repris et terminé à midi.

Cette passerelle longue de douze mètres a été conçue selon un plan établi par un homme du métier. C'est dire que ce travail a été mené d'une façon parfaite et se présente comme un ouvrage solide et durable.

A 16 heures, une messe était dite dans une vaste prairie par l'abbé Touret.

A 17 heures, ce fut l'inauguration en présence de M. Gautier adjoint au maire du Pont-Chrétien, l'abbé Lemoins, curé d'Argenton, l'abbé Jacques, aumônier des scouts.

La traditionnelle bouteille fut cassée sur la passerelle, tandis que les scouts et les personnes présentes sablaient le champagne. M. Gautier, au nom du conseil municipal et de la commune, remercia les scouts du travail qu'ils avaient entrepris et mené à bien dans un temps record.

Cette passerelle sera emportée par une crue et remplacée par une autre faite de poteaux électriques en béton.

La nouvelle passerelle
(photo A.Gautier)



PONT-CHRETIEN

INDRE

CHATEAU DU BROUDET

**JOURNEES INTERNATIONALES
 DE FOLKLORE**
- 1 9 6 8 -

BERRY
 "D'HIER A DEMAIN"
ESPAGNE
 "CENTRO ARAGONES DE VALENCIA"
IRLANDE
 "THE NOLAN DANCERS" DE LIMERICK

SOIREES : 14-15-17-18-23-24-27 AOUT 21 h. 30
MATINEES : 15 et 18 Août - 15 h. 30

1970

AUBERGE DU PONT
Le Pont-Chrétien (36)
 3 km d'Argenton-sur-Creuse
 Route de Poitiers ¹⁹⁷⁰
YVES RIVIERRE
 NOUVEAU PROPRIETAIRE
Réouverture du Restaurant
 MENU et SPECIALITES
 HOTEL TOUT CONFORT
 GARAGE - PARKING

AU PONT-CHRÉTIEN, ONZE ANS APRES...

LA RENCONTRE DU BERRY ET DE L'ESPAGNE

HUIT SPECTACLES AU CHATEAU DU BROUDET DU 4 AU 15 AOUT

Un esprit une émulation

« Quand reviendront-ils, les Espagnols ? » La question longtemps laissée en suspens connaît aujourd'hui une réponse. Ils sont de retour ! C'était en 1968. Le Centro Aragones de Valencia répondait à l'invitation du groupe castelroussin Chants et Danses du Cœur de la France et participait au stage-festival de Pont-Chrétien. La population étonnée et peut-être fascinée par l'exubérance du folklore ibérique ne parvenait à effacer le souvenir des mandolines, des castagnettes et des chanteurs de jota. Onze ans après, le stage-festival Arts et Traditions Populaires consacre à nouveau la rencontre du Berry et de l'Espagne.

Comme tous les ans, depuis bientôt deux décennies, grâce à la municipalité de Pont-Chrétien, le château du Broutet accueillera l'espace de douze jours les hôtes d'un été : quelque trente-cinq stagiaires, venus des quatre coins de France, quarante danseurs et musiciens d'outre-Pyrénées, une trentaine de membres du groupe folklorique castelroussin établiront, du 4 au 16 août, leurs quartiers généraux sur les rives de la sereine Bouzanne.

Dormir, manger, danser, chanter : vivre ensemble pendant deux semaines. Le stage Arts et Traditions Populaires révèle une atmosphère, restitue la spontanéité et la fête. Les stagiaires, tous des initiés, découvriront l'art folklorique du Berry et de l'Aragon. Et si les journées s'annoncent longues, le poids de nulle contrainte ne pèsera. Rappeler us et coutumes, se rencontrer : le groupe Chants et Danses du Cœur de la France entend maintenir un esprit, une émulation.

Jusqu'aux échanges culinaires : l'espace d'une journée, les cuisines deviendront le domaine réservé des Espagnols pour le plus grand plaisir des gourmets en quête d'exotisme. Le tourisme sera également à l'honneur : le musée du château du Plaix de Lignéres en Berry ne sera pas ignoré et la Vallée Noire révélera quelques-uns de ses secrets.

Le stage d'arts et traditions

Mais le stage-festival Arts et Traditions Populaires, c'est aussi le spectacle. Le groupe Chants et Danses du Cœur de la France et le Centro Aragones de Valencia se produiront sur scène à huit reprises : en soirée à 21 h 15, les 4, 5, 11, 12 et 14 août, et en matinée à 15 h 15 les 5, 12 et 15 août. La bourrée, la jota, des costumes et des couleurs, des



vielles, des cornemuses et des guitares : le château du Broutet vivra à l'heure du spectacle, de la diversité, de l'improvisation et de la participation. Le prix des entrées sera de 20 F pour les adultes et de 10 F pour les enfants de plus de 12 ans. Les représentations seront gratuites pour les personnes du 3^e âge de Pont-Chrétien.

Stages, spectacles, veillées : quatre-vingts personnes assureront du 4 au 16 août l'animation « non-stop » du château du Broutet, au nom peut-être de la fête et de la spontanéité.

NOS PHOTOS. — Le groupe espagnol le Centro Aragones de Valencia ; le groupe castelroussin Chants et Danses du Cœur de la France.

M. LAMORT, MAIRE DU PONT-CHRÉTIEN, A REÇU LA ROSETTE D'OFFICIER DES PALMES ACADÉMIQUES



Le récipiendaire, le préfet et les personnalités

Par un récent décret du ministre de l'Éducation nationale, M. Raymond Lamort, maire du Pont-Chrétien a été promu officier des palmes académiques pour services rendus aux œuvres scolaires.

Pour la remise de cette distinction une cérémonie a eu lieu jeudi en fin d'après-midi au Castel du Broutet, mairie de la commune.

Le préfet, M. Philippe avait tenu à venir remettre cette rosette qui honore un serviteur de la collectivité et rendre ainsi hommage à M. Lamort pour le travail accompli depuis qu'il préside aux destinées de la commune du Pont-Chrétien.

Un peu avant 18 heures, M. et Mme Lamort entourés de M. Gautier, adjoint et de tous les membres de l'assemblée municipale recevaient MM. Philippe ; M. Gerbaud, député et Mme ; M. Touzet et M. Bénard, sénateurs ; M. Frappat, conseiller général et maire d'Argenton ; Me Vergne, maire de St-Gautier ; MM. Autissier, maire de Celon ; Pornet, maire de Saint-Marcel ; Bienvenu, maire du Meunoux ; Daiguzon, maire de Cha-

vin ; Pontabry, maire de Bouesse ; Augras, maire de Mosnay ; Descout, maire du Pèchereau ; Poiron, maire adjoint de Tendu ; M. et Mme Panis, instructeur national de folklore ; M. et Mme Grenouilloux, des « Tréteaux du Pont » ; M. Leroux, de la Cie Générale des Eaux ; M. Legros, suppléant de M. Gerbaud ; M. Tissier, percepteur, Argenton ; MM. Laverdant, Prot, Mme Segaud, M. Billon, propriétaire du château de Chabenet ; M. et Mme Bonnin, instituteur, etc...

L'hommage du député...

M. Gerbaud rendant hommage à M. Lamort tint à souligner le dynamisme et la prévoyance de la commune de Pont-Chrétien. Il évoqua les stages internationaux de folklore, l'accueil que l'on trouve dans cette mairie-château, les opérations qui ont permis notamment à la municipalité de se rendre propriétaire des terrains jouxtant l'ancienne usine Willème et qui donnent la possibilité seulement à l'ensemble de la commune du Pont-Chrétien mais aussi à l'ensemble de la commune d'Argenton de posséder une surface indus-

trielle sur laquelle sans doute bientôt on peut espérer de nouvelles activités.

Car, c'est en effet, a précisé le député, au niveau de toute l'agglomération d'Argenton, Le Pèchereau, Saint-Marcel et le Pont-Chrétien que doit se concevoir l'équilibre économique et industriel de la région.

...et du préfet

M. Philippe salua à son tour M. Lamort en ces termes : Cette distinction est le témoignage des éminents services que M. Lamort a rendus à l'éducation nationale et à l'action qu'il a menée pour le développement de la culture populaire du folklore et des loisirs.

Le préfet retraça ensuite les actions du premier magistrat du Pont-Chrétien et il conclut Il était juste que votre action dans le domaine de la culture populaire et l'intérêt que vous avez porté à l'école publique soient reconnus et récompensés.

Après lui avoir épinglé la rosette, le représentant du gouvernement félicitait comme il se devait le récipiendaire.

LE RAPIDE TOULOUSE-PARIS DÉRAILLE DANS UN TUNNEL

LE SANG-FROID DU CONDUCTEUR PERMET

D'ÉVITER UNE COLLISION AVEC UN AUTRE TRAIN

VIVE ÉMOTION À ARGENTON ET DANS LA RÉGION

Le déraillement du Toulouse-Paris que nous relatons par ailleurs, a causé une vive émotion dans la région d'Argenton et dans cette ville même, où l'appel des secours par sirène, en pleine nuit, cause toujours de l'inquiétude.

C'est au départ d'Argenton que se sont organisés les secours : le corps des sapeurs-pompiers commandé par le capitaine Luseau et le lieutenant Robinet ; les gendarmes de la brigade commandés par l'adjudant Baladon ; l'équipe de secouristes de la Croix-Rouge qui se chargeait ensuite, en gare d'Argenton, des voyageurs.

M. Philippe, préfet, se rendit sur les lieux, accompagné du colonel Clemenceau, commandant le groupement de gendarmerie de l'Indre ; du commandant Jouannet, directeur des services de Sécurité ; Labatut, directeur de la Protection civile.

De nombreux élus locaux se sont aussi préoccupés de cet incident : M. Tazet, sénateur ; Frappat, conseiller général, maire d'Argenton ; Lamsert, maire du Pont-Christien. Tous ont été frappés par le concours de circonstances qui fit qu'on ne déplore que des dégâts matériels, mais très importants.



La machine est sortie des rails en passant sous le tunnel

LE DÉRAILLEMENT DU RAPIDE TOULOUSE-PARIS

Catastrophe évitée à Argenton-sur-Creuse (Indre) où le sang-froid du conducteur a permis d'éviter la collision avec un train de marchandises

Châteauroux. — « Nous avons échappé de peu à la mort », déclarait hier matin M. Charbonnel, ministre du Développement industriel et scientifique, commentant le déraillement du rapide Toulouse-Paris qui s'était produit vers 2 h. 30, peu après la gare d'Argenton-sur-Creuse, à l'entrée du tunnel « des Hoëhes » commune du Pont-Christien-Mabouet. Fort heureusement, on ne déplore pas de victimes et les trois personnes qui furent blessées ont pu poursuivre leur chemin. Les dégâts sont très importants et le trafic ne reprendra probablement pas avant plusieurs jours.

Ce déraillement aurait, en effet, pu être une véritable catastrophe en raison des lieux où fut produit l'accident. Il a fallu en conséquence de circonstances heureuses et le sang-froid du conducteur du rapide pour éviter le pire.

Arrivant d'Argenton-sur-Creuse le convoi venait de s'engager sur un viaduc qui surplombe d'une quarantaine de mètres la vallée de la Bouzanne. A près de 100 km à l'heure, il s'engageait dans un tunnel long d'un kilomètre. C'est lors que la motrice et les six derniers wagons déraillaient, se couchant vers l'intérieur des voies. Toutefois, aucun wagon n'était décliné ni complètement renversé. L'affaissement d'une importante conduite d'eau locales avait en effet constitué un talus de protection.

Jusqu'à l'entrée du tunnel, la motrice venait de franchir un

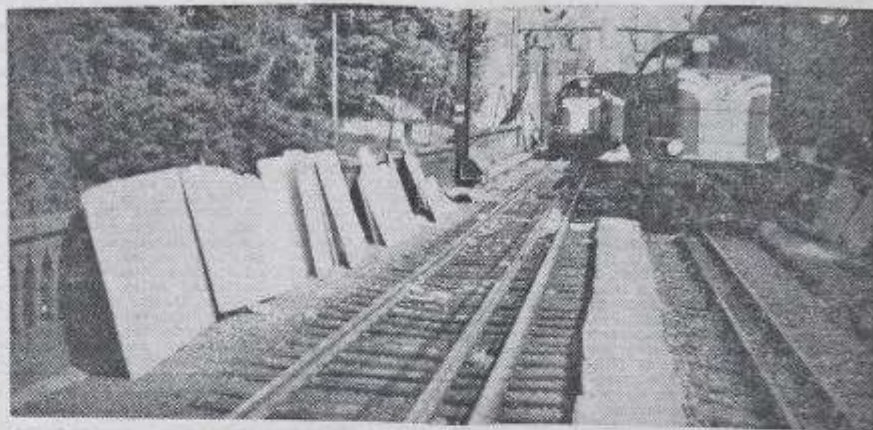
important chargement de plaques d'aggloméré de particules de bois, qui était tombé d'un train de marchandises circulant dans le sens Paris-Toulouse. Selon les premiers éléments de l'enquête administrative, le lien reliant ces plaques se serait rompu. Le bois aurait peu à peu glissé et percé le support d'un centenaire, ce qui provoqua la projection des plaques sur l'autre voie. Le train de marchandises qui avait ce chargement était passé vingt minutes plus tôt.

Une catastrophe évitée

On peut dire que la catastrophe a été évitée : en effet, le train s'est couché à l'intérieur de la voie, évitant ainsi la percussive avec les parois du tunnel. Le déraillement aurait aussi bien pu se produire sur le viaduc haut d'une quarantaine de mètres, que le convoi venait de franchir.

On n'ose imaginer quelles en auraient été les conséquences. Il faut cependant préciser que sur de tels ouvrages les deux voies sont munies d'un rail de support qui doit maintenir le convoi en cas d'incident, vers l'intérieur et non vers le précipice.

Mais le sang-froid du conducteur du convoi, M. Marcel Moreau, 43 ans, demeurant 15, impasse d'Ambrac, à Lamoignon, a permis aussi d'éviter une autre catastrophe : la collision avec un train de marchandises venant sur l'autre voie. « J'ai senti un choc, puis du tangage, devait-il déclarer. J'ai compris que nous déraillions. J'ai vu le convoi arriver en face. Aussitôt j'ai déclenché les signaux de détresse et fort heureusement il n'est immobilisé à temps à l'entrée du tunnel.



Les travaux de dégagement à l'entrée du tunnel. Au premier plan : les plaques qui ont provoqué le déraillement

M. CHARBONNEL : " Nous avons échappé de peu à la mort "

M. Charbonnel, ministre du Développement industriel et scientifique était un passager de marque de ce train. Dans une interview, le ministre relatait l'incident : « J'étais endormi. Il y a eu un choc très fort et très long. J'ai vu des wagons

dans tous les sens ! Je ne savais pas que nous étions dans un tunnel. J'ai aperçu deux pièces de bois déchiquetées ! Nous avons tous pensé à un nouveau Viery. Il n'y a pas eu de panique car les employés S.N.C.F. se sont rapidement portés sur les lieux, les passagers ne se sentaient pas seuls ! Les secours sont ensuite arrivés. Mais je reste persuadé que nous avons échappé de peu

à la mort car il y avait ce train arrêté devant nous !

Trois blessés

Les secours se sont vite organisés : de puis Argenton-sur-Creuse, pompiers, gendarmes, secouristes, médecins étaient rapidement sur place ; puis les responsables de la Protection civile,

des services de sécurité de la gendarmerie. On notait également la présence de M. Philippe, préfet de l'Indre, et des élus de la région.

Trois personnes, blessées légèrement, reçurent des soins sur place et purent poursuivre leur chemin : M. Michel Bride, 30, avenue Lefèvre, 3, Paisy ; M. Michel de Folny, 5, boulevard de la Paix, à Courbevoie ; Mme Vander-Moortien Louise, 55, avenue de Bracquenville, à Voluve-St-Lambert (Belgique).

Tous les passagers du convoi ont été reconduits à Argenton-sur-Creuse grâce aux douze wagons de queue qui n'étaient pas sortis des voies. Un service de cars les a acheminés vers 8 h. du matin à Châteauroux d'où ils ont pu poursuivre leur chemin. M. Charbonnel a regagné Paris dans une voiture de la préfecture.

Pendant ce temps, des équipes de la S.N.C.F. s'employaient à dégager les voies et à les remettre en état. Il faudra plusieurs jours avant que le trafic redevenue normale. Un transbordement sera effectué entre Châteauroux et Argenton. Les autres trains étant déviés par Montluçon et Périgueux.

CHABENET : Le sang-froid du conducteur a évité la catastrophe

En déclenchant le signal d'alarme, il a sans doute sauvé une partie des 2.000 passagers

Des miracles en série

Samedi matin 3 h. 15. Le « 4424 » Toulouse-Paris et ses 2.000 voyageurs roulent à 100 km/h sur le viaduc qui domine d'une centaine de mètres la vallée de la Bouzanne, à une dizaine de kilomètres d'Argenton-sur-Creuse.

Au moment où le rapide va aborder le tunnel de Chabenet, Marcel Moreau, le conducteur aperçoit dans la lumière des phares des masses claires, des plaques sur la voie. Il déclenche aussitôt le mécanisme d'arrêt d'urgence. En moins de 400 mètres, le lourd convoi s'immobilise. Au passage, il broie quelques plaques; les autres, faisant ressort, chassent le convoi des rails. La motrice et six voitures roulent sur les traverses, les pulvérisent, mais finalement, par miracle, se couchent sur la voie descendant au lieu de heurter la paroi du tunnel dans lequel le train en perdition s'est enfoncé. On n'ose penser à ce qui se serait alors passé, mais le nom de Vierzy revenait hier bien souvent sur les lèvres.

C'est le second « miracle », le premier ayant été que le train ne quitte pas la voie sur le viaduc et ne s'écrase pas en contrebas.

Tous les passagers le diront : ces quatre cents mètres de freinage ont été particulièrement mouvementés.

« J'étais en train de dormir et j'ai senti le wagon qui partait dans tous les sens », raconte hier un des passagers, le ministre du Développement Industriel et Scientifique, Jean Chabonet. « Le choc a été très fort et relativement long. Le wagon où je me trouvais est d'ailleurs complètement sorti des rails ».

Mais alors que les voyageurs ont à peine eu le temps de se remettre de leurs émotions, un nouveau danger se profile à l'horizon : un train de marchandises. Il n'est plus qu'à quelques centaines de mètres lorsque Marcel Moreau, groggy, et qui ne sait plus où se trouve le plancher de sa cabine, déclenche par un geste de sang-froid extraordinaire le signal d'alarme. La lumière rouge fulgurante, une sorte de feu de Bengale, illumine alors le tunnel.

Le conducteur du train de marchandises, qui arrive en sens inverse, l'aperçoit au bout de la ligne droite. Il freine de toute la puissance de sa machine et son convoi stoppe à l'entrée opposée du tunnel, à 500 mètres du lieu du déraillement. Les 2.000 voyageurs du 4424 étaient, cette nuit-là, bénis des dieux.

Mais on peut encore craindre le pire et personne ne sait encore s'il n'y a pas de victimes dans les wagons de tête.

Tel le coureur de Marathon, le contrôleur s'élançait alors pour chercher des secours vers la gare de Chabenet, à deux kilomètres où il s'effondrera à bout de souffle en criant : « Le train a déraillé ! »

« Lorsque j'ai vu surgir de la nuit le contrôleur du 4424 j'ai compris qu'il y avait quelque chose de grave », raconte, encore

sous le coup de l'émotion, le cheminot Jean-Pierre Lachaud. Le jeune homme était de service la nuit dernière à Chabenet.

Pompiers d'Argenton-sur-Creuse, tout proche, gendarmerie, secouristes, furent sur les lieux dans un temps record.

« La poussière n'était pas encore retombée sous le tunnel », raconte un pompier d'Argenton, qui poursuit : « Nous avons aidé

les voyageurs à sortir par les fenêtres des compartiments, qui pour la plupart étaient des couchettes. Les plus lestes s'efforçaient déjà de remonter le tunnel à travers le ballast labouré. Rétrospectivement, nous avons eu peur pour eux. Néanmoins, il n'y a pas eu d'affolement. Des cars fretés par la S.N.C.F. ont acheminé voyageurs et bagages vers Châteauroux. Nous avons tous été soulagés. Ce qui aurait pu être une effroyable catastrophe se réduisait en réalité à des dégâts matériels importants, certes ».

En fait, trois personnes seulement ont été contusionnées.

L'évacuation s'étant faite sans aucun problème, et aucun des trois blessés n'étant atteint gravement — ce qui annula toute hospitalisation immédiate — le rôle des secouristes allait donc consister à mettre sur pied un bureau d'accueil en gare d'Argenton où les voyageurs firent étape, le temps de dominer leur émotion, avant de regagner Châteauroux, à bord d'autocars fretés très rapidement par la S.N.C.F.

L'origine de l'accident a été rapidement déterminée. Huit minutes avant le passage du « 4424 » un train de marchandises avait laissé choir à l'entrée du tunnel plusieurs plaques de contreplaqué. (Celles-ci, qui dépassaient du wagon où elles étaient chargées, avaient heurté la console d'un caténaire avant de tomber, sans que le chauffeur du train ait pu s'en rendre compte.)

Aucune victime grave n'avait été recensée, la tâche immédiate des responsables de la S.N.C.F. allait donc être le rétablissement le plus rapidement possible du trafic.

Une délégation de la Direction régionale de Limoges arrivait rapidement à Chabenet. Elle comprenait MM. Combes, directeur régional adjoint; Bonnafous, chef de la division du personnel, chargé de diriger le chantier de relevage, et M. Carboue, chef de la division de l'équipement.

Une centaine d'employés de la S.N.C.F. d'Argenton, de Châteauroux, de Limoges et de Vierzy, étaient mobilisés d'urgence sur les lieux du déraillement et, dès le lever du jour, les opérations de dégagement de la voie purent commencer.

Pour retirer du tunnel les voitures déraillées et la motrice, il fallut faire venir de Limoges une grue de 50 tonnes et de Bordeaux un puissant tracteur, le « CR-8 ».

Une fois les wagons dégagés, il restera encore un immense travail aux employés de la S.N.C.F. La voie dans les deux sens a, en effet, été détruite sur une longueur d'au moins deux cents mètres. Et — pour donner une idée de la violence du déraillement — l'écartement des rails est passé de 1 m. 437 à 1 m. 06 !

Un héros modeste

Limoges. — Dans sa petite maison de l'impasse d'Ambazac, entouré de son épouse et de sa fille, Marcel Moreau se défend d'être un héros. Très détendu, après un long sommeil réparateur, le « conducteur de route » du train Toulouse-Paris donne simplement l'impression de celui qui a accompli son devoir. Il n'en rajoute pas à son aventure de la nuit. A l'occasion, il se retranche derrière le secret professionnel, mais se refuse à « tirer la couverture à lui » comme l'aurait pu faire un homme qui a évité une terrible catastrophe.

« J'ai appliqué ce qui est prescrit dans le règlement », dit-il modestement une quinzaine d'heures après le déraillement. Il poursuit : « A cet endroit, le train roule à cent à l'heure. Heureusement la voie est en rampe. Des que j'ai vu l'obstacle sur les rails, j'ai freiné. C'est tout. Il n'y avait pas d'autres solutions ».

M. Marcel Moreau est natif d'Ussel. Il a 43 ans. Dimanche matin, il a pris en charge le train à Limoges et se dirigeait vers Paris comme il le fait depuis 17 ans.

« J'ai eu moins peur en voyant l'obstacle sur la voie qu'en voyant arriver, en face, le train de marchandises. Pendant le déraille-

ment, je me suis senti partir de part et d'autre. Je me suis cogné aux parois. Ça « bradassait » beaucoup. Le train qui venait en sens inverse a pu s'arrêter à temps. Heureusement. »

M. Marcel Moreau, comme dans tout accident, n'a pas eu le temps d'avoir des impressions et surtout pas celle de « revenir de loin ». Il s'est inquiété immédiatement du sort des passagers. « Il n'y avait pas de blessés, nous a-t-il dit, c'était l'essentiel. »

Quelques minutes après avoir gagné l'assurance que tout le monde était sain et sauf, M. Moreau a regagné en voiture Argenton-sur-Creuse où il a pris l'omnibus pour rentrer à Limoges. Son épouse, alertée par téléphone, l'y attendait, soulagée.

Hier à midi, M. Combes, directeur régional adjoint de la S.N.C.F., ne pouvait s'empêcher de souligner : « M. Marcel Moreau a fait preuve d'une extrême vigilance. Il a fait les signaux d'alerte pour éviter que le train qui allait le croiser ne vienne percuter l'ensemble des éléments du train déraillé. »

Dans le train, personne ne s'est aperçu qu'un homme en avait sauvé beaucoup d'autres.

Trafic perturbé pendant 2 jours

Limoges. — Un plan de déviation a été mis en service dès après le déraillement. Tous les trains d'hier ou de cette nuit ont été détournés soit par Montluçon et Vierzy, soit par Coutras et Périgueux.

D'autres ont cependant circulé jusqu'à Argenton-sur-Creuse, venant de Limoges, ou Châteauroux, venant de Paris, mais un transbordement entre Argenton

et Châteauroux, par autocars, a été nécessaire.

De nombreux trains ont été supprimés au départ de Limoges. Le Capitole venant de Paris a eu une heure de retard.

Les horaires pour la journée d'aujourd'hui lundi n'avaient pas encore été établis, hier soir, à la direction régionale de la S.N.C.F. Si vous prenez le train, aujourd'hui, il est donc prudent de vous renseigner dans les gares.



Le tunnel après le déraillement. On juge de la pression qui a été exercée sur les rails les traverses.

D'IMPORTANTES TRAVAUX SONT ENTREPRIS AU CHATEAU DE CHABENET

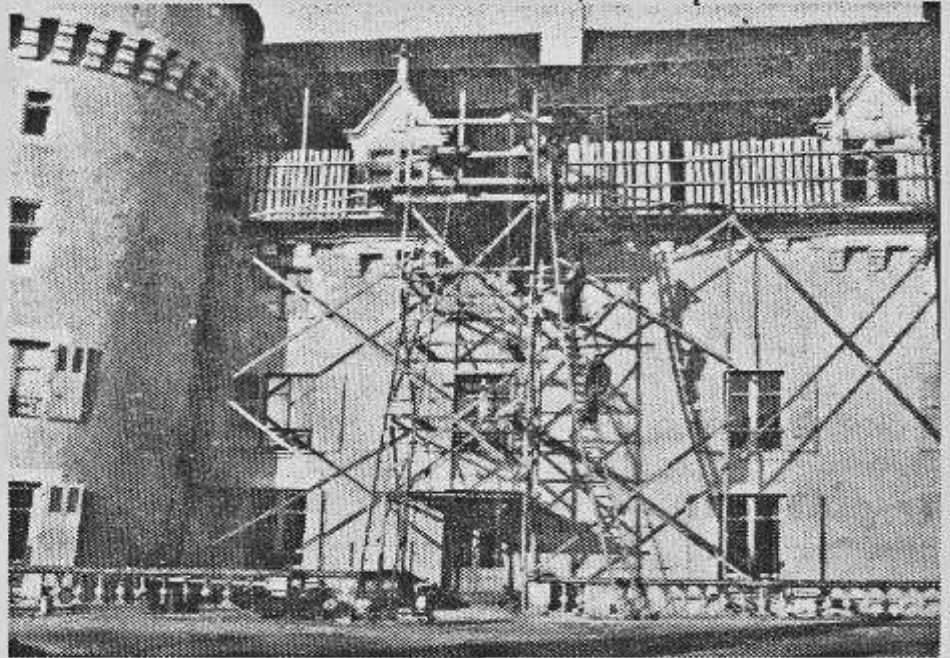
En 1972, divers travaux d'aménagement ont déjà été exécutés au château de Chabenet. Dans l'esprit de son propriétaire, c'est pour répondre aux désirs des visiteurs, sans cesse plus nombreux qui s'y présentent depuis le mois de mai 1971, date de son ouverture à la visite publique, qu'ont été réalisées, et sont en cours d'aménagement, des réfections importantes qui vont permettre de mieux saisir l'ampleur et le cachet de cette imposante demeure.

Déjà en 1972, après la décision de M. Billon, d'admettre non seulement au public, la visite des extérieurs comme l'avait demandé le Comité du Tourisme de l'Indre, mais aussi de faire profiter les visiteurs qui le désiraient d'un aperçu des constructions intérieures, il fut procédé à des travaux d'ensemble, confiés à des entreprises traitant, sous la responsabilité de tutelle des Bâtiments de France, des travaux exécutés suivant les règles de l'art et par des techniciens de haute valeur professionnelle.

Le premier travail d'importance fut la reprise de la toiture de la Tour de la Chaume, celle qui surplombe la partie la plus escarpée du système de défense du château. Remaniée en zinc à la fin du siècle dernier, par le Comte de Poix, la rénovation en ce matériau ayant paru de mauvais goût, c'est en plomb, comme au temps du Moyen-Age, que fut réalisée la réfection.

Puis, furent confiés à l'entreprise Jacquet, de Bourges, les soins de reconstituer trois salles importantes du château. La grande salle du Conseil, au second étage, le grand fournil et la cuisine. Un effort particulier fut apporté pour rendre à ces pièces, le lustre d'antan. C'est ainsi que les enduits sont en chaux du pays lissé à l'ancienne, que les cheminées massives ont été décapées à la main pour retrouver la patine ancienne, que les pierres de taille des entours de portes ou de fenêtres ont été remplacées devant certaines nécessités, mais aussi retailées à a tranche.

Enfin, et cela donne un cachet incomparable, tous les sols sont repris en carreaux de terre cuite, bombés sur leur face, grossièrement assemblés, et l'effet décoratif est certain. Il faut admettre que les exigences ma-



nifestées par les Beaux-Arts obligent à une recherche dans la mise en œuvre des matériaux.

Pour le moment, ces pièces sont nues d'ameublement, mais il est bien évident qu'au fur et à mesure du temps, leur habillage interviendra. M. Billon, qui est un ancien élève de l'École Boulle saura bien remettre en place le mobilier qui convient au style et à l'époque de cet écrin de pierre qu'est le château de Chabenet.

Mais, avant de meubler l'intérieur, il faut songer à protéger les objets qui y trouveront leur place, et c'est pourquoi de première nécessité, furent entrepris cette année, les travaux de gros-œuvre que représente la partie centrale de la toiture. Ils sont confiés aux bons soins de l'entreprise Rousseau de Châteauroux, ceux-là même qui refirent en 1972, la toiture en plomb de la Tour de la Chaume.

50.000 ardoises de Trélazé Angers ont été mises en place. Elles sont du type Monuments Historiques comme à Chambord, en épaisseur de 6 à 8 millimètres, et pour accentuer le relief lors de leur mise en place, les rives sont éclatées.

Comme leurs dimensions sont de taille inférieure aux ardoises courantes, leur multiplicité provoque une sensation d'allongement des surfaces de la toiture, et véritablement la masse grisâtre en impose.

Bien sûr, il a fallu reprendre en charpente les alignements il a fallu redoubler en chevronnage pour supporter le poids accru de ces ardoises pesantes, le triple d'une toiture ordinaire.

Sur conseils de l'architecte des Bâtiments de France, l'on a supprimé les innombrables tabatières

et crochets de services disgracieux qui rompaient l'harmonie de l'ensemble de la toiture. Des ajours passe barres les remplacent pour les travaux d'engretien ultérieurs.

Les cheminées ont été reprises en maçonnerie, et les échelles de service, installées à la fin du siècle dernier ont été supprimées. L'on retrouve ainsi l'élégance et l'harmonie des constructions primitives. Bien entendu, tous les cheneaux et départs de gouttières sont en plomb.

Une question est souvent posée. Quelles subventions les Beaux-Arts accordent-ils. Aucune à ce jour, bien qu'une faculté d'incitation fiscale justifie les débours, oh combien importants qu'imposent l'entretien et la conservation du capital de vieilles pierres, hérité des siècles passés.

Cet héritage qui est aussi un témoignage des civilisations depuis la haute époque jusqu'à nos jours, mérite bien le temps et les soins que M. Billon lui consacre.

Il est dommage que les difficultés actuelles de consommation d'énergie retardent la tranche complémentaire prévue d'illuminer la face nord sur la Bouzanne. Elle est encore plus grande que la face sud qui fut installée l'année dernière par les soins de l'entreprise Pareco de Châteauroux et qui met en relief, avec des éclairages intenses et discrètement colorés, l'ensemble de la masse du château et la descente au pont-levis du massif donjon.

LA SUPPRESSION DU P. N. DE CHABENET ENTRE DANS LA VOIE DES RÉALISATIONS

Dans la séance du Conseil général en mai 1973, sur proposition de la commission des routes, il avait été décidé que le tronçon de route R.N. 727 Argenton - St-Gaultier ne serait remis au département qu'après la construction par l'Etat d'une route supérieure à la voie ferrée qui permettrait la suppression du passage à niveau situé entre Saint-Marcel et Le Pont-Chrétien.

La construction de ce passage supérieur est estimée (voilà plusieurs mois) à 1.400.000 F, dont 700.000 F à la charge de l'Etat et de 420.000 F à la charge de la S.N.C.F. et le reste à charge du département.

Les travaux préliminaires à la construction de cet ouvrage rentrent dans la voie des réalisations. En effet, depuis lundi une équipe de spécialistes de l'entreprise Monichon-Destribats de Genon (33) est à pied d'œuvre pour l'exécution de plusieurs forages.

Malheureusement, le manque d'eau à cet endroit a été un très gros handicap et il a fallu faire appel à des tonnes pour apporter sur les lieux ce liquide indispensable aux appareils de forage.

Mercredi matin ces travaux ont donc commencé; ces forages, profonds d'une dizaine de mètres, sont destinés à connaître les couches géologiques des lieux et des échantillons sont

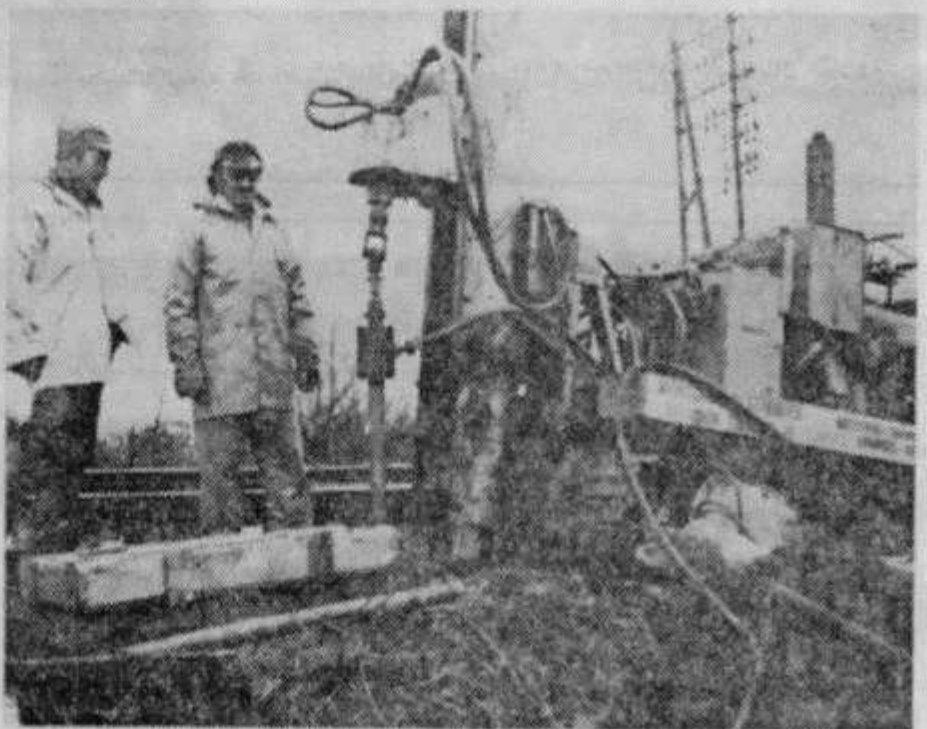
prélevés par les appareils et conservés pour étude.

Pour la construction de ce pont ces renseignements sont indispensables.

Deux autres forages sont prévus entre Argenton et Châteauroux et notamment au passage

à niveau de Luant et un autre plus près de Châteauroux.

Souhaitons que ces travaux de construction du pont soient entrepris le plus rapidement possible, le passage à niveau actuel étant un grand danger pour les automobilistes.



Les spécialistes sur le chantier



Le passage à niveau en 1920 (photo R.Rollinat)

C'EST AU PONT-CHRÉTIEN QUE SE TIENDRA L'EXPOSITION MYCOLOGIQUE DU CERCLE LAIQUE CULTUREL

1974 fut une année de champignons et actuellement les cueillettes sont nombreuses et importantes. On trouve toutes les espèces seuls les cèpes dans notre région sont peu nombreux, il n'en est pas partout comme cela. C'est ainsi que dans certains bois on les trouvait à terre couverte.

Pour répondre à ces sollicita-

tions, la section mycologique du Cercle laïque culturel a décidé de mettre sur pied une très grande exposition. Elle le fera en collaboration avec l'Association mycologique de l'Indre.

C'est donc dimanche 27 novembre, que cette exposition se tiendra au Castel du Broutet, au Pont-Chrétien, M. Lamort, maire, ayant mis à la disposition

des organisateurs plusieurs grandes salles.

D'ores et déjà, les organisateurs ont reçu de nombreuses adhésions tant du département de l'Indre, que de l'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, etc. Il faut donc s'attendre à plus d'une centaine de mycologues, sans compter bien entendu ceux de la région d'Argenton.

Un premier rendez-vous aura lieu dimanche matin, à partir de 9 h, devant le château du Broutet (mairie), à Pont-Chrétien, de tous les chercheurs de champignons. Plusieurs groupes seront formés pour une promenade dans les environs à la recherche des champignons.

Les chercheurs individuels pourront un peu avant midi se trouver devant la mairie du Pont-Chrétien, où toutes les explications seront données par des petites affichettes, surtout en particulier sur les non-comestibles et les mortels ou très dangereux.

Cette exposition se poursuivra jusqu'à 18 h et durant tout l'après-midi des personnes compétentes donneront tous les renseignements demandés par les visiteurs.

Rappelons que cette exposition est gratuite et toutes les personnes intéressées peuvent y prendre part en y apportant leur cueillette.



M. Caux, président de la section mycologique du Cercle Laïque Culturel entouré de quelques mycologues argentonnois

LE NOUVEAU PONT DE CHABENET

SUR LA VOIE FERRÉE PARIS-TOULOUSE

5-2-76

VA ÊTRE MIS EN SERVICE

Depuis plusieurs mois des travaux très importants sont entrepris sur la R.N. 727 au PN 212 c'est-à-dire à côté du passage à niveau de Chabenet.

A cet endroit la voie ferrée décrit une courbe fort prononcée et pour la respecter et permettre aux trains de passer même à une vitesse élevée, le passage à niveau a été conçu, mais par contre il en est tout autrement pour les voitures automobiles l'abondant dans le sens St-Gaultier - Argenton et souvent la vitesse réglementée n'étant pas appliquée il en résulte des accidents parfois assez graves.

Un projet a été établi pour la suppression de ce passage à niveau, la construction d'un ouvrage enjambant la voie ferrée et aussi une nouvelle route surélevée, ce qui supprime deux dos d'âne dangereux.

Après les sondages du sol, la S.N.C.F. a fait appel à une Société de Tours pour la construction du pont, ce dernier a une portée de 40 mètres, il est en béton et la chaussée à deux voies et une largeur de 7 mètres. De même une chaussée parallèle à la R.N. 727 a été construite et pour ce faire 50.000 m³ de terre et sable ont été nécessaires, heureusement ils ont pu être pris dans les carrières non loin de là, à certains endroits le remblais présente une hauteur de 8 mètres c'est l'entreprise Marcel de Paulnay qui en a été chargée.

Actuellement les travaux sont presque terminés mais il est nécessaire qu'un certain tassement puisse se faire avant de poser le revêtement sur la chaussée et autoriser la circulation qui, sur cet axe routier, est importante.

Tous les travaux ont été faits sous le contrôle de la Direction de l'Équipement et en particulier de M. Piccirillo, Ingénieur T.P.E. à Argenton.

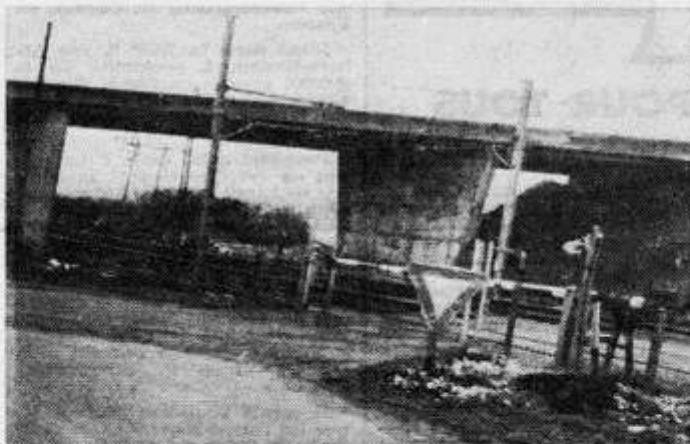
La facture sera importante, elle sera réglée dans la proportion de 600.000 F par la S.N.C.F. 700.000 F par l'État, 600.000 F par le département.

Dans un avenir très rapproché cette route et le pont seront mis en service, ce qui facilitera grandement le problème

de la circulation sur cet axe routier reliant l'océan à la Suisse.

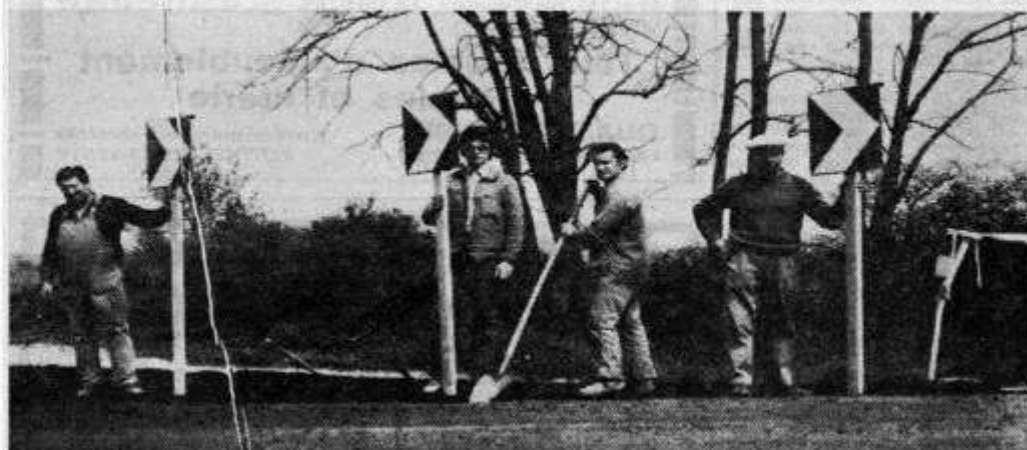
Après quoi la chaussée sera refaite jusqu'à Argenton. Elle en

a d'ailleurs bien besoin, mais en vertu de la nouvelle réglementation cette route perdra son titre de Nationale pour devenir départementale.



Le nouveau pont de Chabenet qui enjambe la voie ferrée Paris-Toulouse

LE NOUVEAU PONT DE CHABENET EST OUVERT A LA CIRCULATION



Les ouvriers des Ponts et Chaussées posent les derniers panneaux de signalisation, sous la direction de M. Piccirillo, ingénieur de Ponts et Chaussées, directeur des travaux

Les travaux sont terminés et depuis mardi en fin d'après-midi ce nouveau pont de Chabenet est ouvert à la circulation, ce qui sera fort apprécié puisque dans quelques jours avec les fêtes pascales la circulation sera importante sur cet axe routier, qui ne sera plus une route nationale mais départementale, c'est-à-dire à la charge du Conseil Général.

Il convient de souligner qu'en

moins d'un an des travaux très importants ont été réalisés, construction d'un nouveau pont enjambant la voie ferrée Paris-Toulouse, construction d'une nouvelle route en surélévation, ce qui évitera un dos d'âne dangereux.

Le passage à niveau qui lors de la fermeture provoquait de chaque côté des files importantes de voitures sera supprimé, les barrières seront enlevées et remplacées par des clôtures délimitant le domaine de la S.N.C.F.

l'ancienne route sera en partie conservée pour desservir d'un côté le bourg de Chabenet et de l'autre l'accès à la maisonnette du passage à niveau.

Le nouveau pont a une portée de 40 mètres, il est en béton et la chaussée à deux voies a une largeur de 7 mètres. De même une chaussée parallèle à la R.N. 727 a été construite et pour ce faire 50.000 m³ de terre et sable ont été nécessaires, à certains endroits le remblais présente une hauteur de 8 mètres.

L'entreprise Brun a été chargée de la réfection de la chaussée avec un tapis en enrobé dense. Des balises de sécurité ont été placées de chaque côté de la route, et mardi les derniers panneaux de signalisation ont été plantés. La circulation est ouverte et libre pour tous les usagers de cette route Océan-Suisse.

UNE COMMUNE DU BERRY HIER, ET AUJOURD'HUI

Le Pont Chrétien-Chabenet

UNE DÉMOGRAPHIE POSITIVE ET UN SITE REMARQUABLE

C'est peut-être parce que la vie moderne nous a fait perdre la clé d'une certaine façon de vivre que de petits bourgs comme Le Pont-Chrétien - Chabenet se parviennent aujourd'hui de toute leur séduction. Sur les bords de la Bouzanne qui, après avoir traversé les plus beaux paysages du Boischaud, s'apprête à rejoindre la Creuse, Le

Pont-Chrétien est une de nos rares communes qui ont su gagner — et de quelle façon — la bataille de la démographie.

A peine 600 habitants il y a une vingtaine d'années, Le Pont-Chrétien en accusait 813 au dernier recensement pour approcher aujourd'hui les 900.

Le site s'y prêtait... cela ne s'est tout de même pas fait tout seul. Il fallut le dynamisme du maire, M. Lamort, et de son équipe municipale pour surmonter bien des problèmes, notamment ceux qui permettent de doter la commune d'équipements modernes.

ces nouvelles installations. Le réseau d'assainissement est actuellement réalisé dans presque toute l'agglomération. On s'apprête à envisager la dernière étape avec la construction de la station d'épuration.

Il a fallu doubler le groupe scolaire qui comprenait deux classes. Devant l'accroissement de la population scolaire, on a dû ajouter deux classes et on va entreprendre la construction d'un plateau d'évolution pour que les écoliers puissent pratiquer le sport.

En traversant Le Pont-Chrétien, on constate une spectaculaire floraison de maisons et de villas qui escaladent les cotéaux de la vallée. Deux lotissements, ceux de « la Résidence du Parc » et de « la Résidence Frédéric-Chopin » ont été inaugurés récemment. On va maintenant s'attacher à la réalisation d'une première tranche de douze logements sur les quarante-sept prévus sur des terrains alloués entre les H.L.M. et l'usine Willem.

Le Pont-Chrétien, qui a eu la sagesse de se doter il y a un an d'un plan d'occupation des sols, peut désormais maîtriser le problème des nouvelles constructions en évitant qu'elles ne se dispersent de façon anarchique, ce qui n'aurait pas manqué de poser d'insolubles problèmes de voirie et d'équipement.

On a su aussi sur les bords de la Bouzanne, solutionner bien d'autres problèmes...

Commerce et industrie

Ainsi, la commune a cédé place de Verdun un terrain pour l'implantation d'une supérette et cela a grandement facilité l'approvisionnement des Pontchabenois. Ils disposent également de deux boulangeries, de charcuterie, boucherie, etc., d'arts et métiers, maçons, serruriers, électricien, garagiste, etc. Le commerce marche bien au Pont-Chrétien.

Si l'on a une ombre au tableau, c'est dans le domaine de l'industrialisation. L'usine Willem, qui fabriquait des boîtes de vitesses et des ponts pour poids lourds, a dû fermer ses portes en 1970.

L'usine, qui possède des bâtiments fonctionnels, bien équipés, a depuis cette époque souvent été visitée par des industriels et des acquéreurs éventuels. La Société Polain s'y est intéressée à un certain moment... Mais personne n'a encore décidé de venir se décentraliser au Pont-Chrétien qui, pourtant, ne manque pas d'atouts.

Les ouvriers et employés de Willem sont allés travailler à Argenton ou à Châteauroux et Le Pont-Chrétien souffre du manque d'industrie pour sa main-d'œuvre masculine.

La main-d'œuvre féminine est employée dans les chemiseries de

Depuis 1960, la mairie a été installée au château du Bouchet qui domine l'agglomération. L'aménagement de la place de Verdun avec son parking, ses espaces verts, permet un accès très facile au château comme au nouveau terrain de sports qui jointe le parc.

Le champ de foire où se tenaient les traditionnelles foires aux chevaux est en train d'être transformé en un terrain de camping deux étoiles qui bénéficiera en bordure de la Bouzanne de remarquables installations. Il sera ouvert pour la saison 1980.

Il a fallu doubler le groupe scolaire

En l'absence du maire, M. Lamort, c'est son adjoint, M. Georges Gautier, qui m'a fait visiter



La mairie du Pont-Chrétien est installée au château du Bouchet, qui domine la vallée de la Bouzanne



Le secrétaire de la mairie installé dans une belle salle du château. Le secrétaire de mairie, Mme Laverdant, et M. Georges Gautier, maire-adjoint



Les travaux du terrain de camping en bordure de la Bouzanne sont activement menés

Saint-Marcel et d'Argenton. Actuellement, une fabrique de jouets en peluche qui s'est installée à Chabenet, et ne le regrette pas, emploie soixante-dix personnes.

Voilà un bourg où il n'y a pas la moindre maison à louer... où les maisons et les terrains à vendre s'arrachent comme des petits pains.

Un haut lieu du folklore

Le Pont-Chrétien est également un des hauts lieux du folklore dans le centre de la

France. Il y a d'abord son remarquable groupe des « Tréteaux du Pont-Chrétien » qui a contribué à faire connaître notre région en France comme à l'étranger. Et puis il y a aussi les stages qui sont organisés dans le cadre admirable du château du Bouchet. Les groupes folkloriques venant de toute l'Europe s'y donnent rendez-vous chaque été et y participent à d'inoubliables spectacles...

Le sport n'y est pas absent et « L'Espoir » est parmi nos plus sympathiques sociétés sportives. Sports, art, traditions populaires ont trouvé au Pont-Chrétien un cadre à leur mesure.

Pour toutes ces raisons, voici une des communes les plus attachantes du Bas-Berry.

Vous pouvez d'ailleurs aller le constater vous-même sur place.

Maurice CROZE

HIER, AU PONT-CHRÉTIEN **PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES** **AU 16^e CONGRÈS DE L'U.N.C.A.F.N.**

Sous le soleil retrouvé hier, Le Pont-Chrétien avait pris son air de fête pour recevoir les délégués et leurs familles du 16^e Congrès départemental U.N.C.A.F.N.

Cérémonie religieuse

Devant les drapeaux des soixante sections représentées à ce congrès, l'office religieux fut célébré en plein air par l'abbé Girault, curé desservant Le Pont-Chrétien, avec le concours de la Société musicale d'Argenton. Un défilé s'organisa ensuite pour se rendre au monument aux Morts, édifié à l'entrée de la ville dans le nouveau cimetière. En tête, la Clique de l'ESMAT de Châteauvieux, puis un peloton de soldats en armes, une délégation des marins de la base de Rosnay, les enfants des écoles du Pont-Chrétien, les drapeaux des associations présentes, les membres de ces dernières et derrière les personnalités dont M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat auprès du Garde des Sceaux, M. Aurillac, député, M. Thuill, secrétaire général de la préfecture de l'Indre...

Lors de la cérémonie au monument aux Morts, une remise de décorations eut lieu par le lieutenant-colonel de Loppinot, adjoint au D.M.D., qui donna lecture de la citation accordant la Médaille militaire à M. Blanchet, de Chabenet. Les personnalités remirent ensuite les croix du Combattant à MM. Riffau-

deau Roger, Baron Christian, Guillot Georges, Ménard Jacky, Guermet Robert, Landman Claude, Désiré Raymond, Fragnier Georges, Poitrenaud Robert, Feignon Jean, Fauduct Pierre, Minière Jean-Claude.

L'assemblée plénière

Elle eut lieu dans le parc du Castel du Broutet où une estrade avait été édiflée pour recevoir les personnalités présentes, devant les congressistes.

Après le salut de M. Lamort, maire, et de M. Riffaudeau, président de la section locale, ce fut M. Henri Prot, président départemental, qui retraça largement les diverses étapes de l'U.N.C.A.F.N. dans le département, depuis sa création en 1958.

Le président national, M. François Porteu, connaît bien le département pour y être venu à plusieurs reprises et il se félicita du succès de ce congrès tant par la présence de nombreuses personnalités, que des camarades groupés dans l'association « qui est, dit-il, dans la pleine force de l'âge ».

Il en définit ses buts et les sentiments qui l'animent, cet esprit de camaraderie et d'entraide qui s'est manifesté en terre algérienne qui est gardé intact malgré les années.

Le docteur Amédée Renault,

vice-président du Conseil général, apporta aux congressistes le salut de l'assemblée départementale. M. Aurillac, député, mit l'accent sur le sens du civisme, du devoir et l'esprit fraternel qui animent tous les Anciens d'Afrique du Nord qu'il connaît très bien puisqu'il est un des leurs. M. Touzet, sénateur et conseiller général, salua cette troisième génération du feu et développa les démarches pour l'obtention de la carte du Combattant.

M. Mourot, secrétaire d'Etat, devait conclure et après avoir dégagé l'esprit qui anime cette troisième génération du feu, et qui n'est ignoré par personne, il lança un appel à la vigilance de tous : « Nous ne pouvons permettre, dit-il notamment, la profanation des monuments et le souvenir de tous ceux qui avec ou sans uniforme ont fait le sacrifice de leur vie pour la France. »

A la suite d'un vin d'honneur, un repas champêtre réunissait tous les congressistes et leurs familles, suivi dans l'après-midi d'une kermesse très réussie dans le parc dominant la Bouzanne.

NOTRE PHOTO. — Les décorés.



